

Etude de cas:

Sujet:

L'AGRICULTURE ET LES RESSOURCES HUMAINES
AU CAMEROUN.

par A. TABI ABODO

E. NGWE.

1. Fo. R.D. Mai 1977.

PLAN DE L'ETUDE.

(1)

Introduction -

1ère Partie : TABLEAU GENERAL DU CAMEROUN .

A- GÉNÉRALITÉS.

1- Cadre géographique

- a- le relief
- b- les sols
- c- le climat.

2- Le peuplement

- a. L'histoire du peuplement
- b. La composition ethnique de la population

3- Le découpage administratif

B- SITUATION DÉMOGRAPHIQUE DU CAMEROUN

1- Les sources des données

- a- Présentation
- b- Critique

2. Les données globales :

- a- La structure par sexe et par âge de la population
- b- La scolarisation
- c- Les données sur l'activité économique.

3- Les données sur le milieu rural.

2^e
Partie : L'AGRICULTURE ET LES PROBLÈMES DÉMOGRAPHIQUES
EN MILIEU RURAL

1- La Place de l'agriculture dans l'économie du Cameroun

- a- Les concepts sur l'activité agricole
- b- L'agriculture vivrière
- c- L'agriculture industrielle ou d'exportation
- d- Les productions

2- Le problème des dettes rurales

- a- Description de la répartition.
- b- Explication
- c- Incidence des densités sur l'agriculture

3- Le sous-emploi rural

- a- Le critère rendement : rendement du sol et rendement du travail
- b- le critère temps de travail.
- c- Nombre d'aché agriculteurs et superficie par exploitation -

4. Les migrations :

- a- Les causes de l'exode rural
- b- La distribution spatiale des migrations campagnes - villes .
- c- Les conséquences de l'exode rural.

III^e Partie. PLANIFICATION DES RESSOURCES HUMAINES EN MILIEU RURAL

- 1- La politique agricole du Cameroun
 - a- La révolution verte.
 - b- Le rôle du ministère de l'agriculture.
 - c- La formation et l'encadrement
 - d- La recherche agronomique.
- 2- Les organes d'intervention en milieu rural
 - a- les structures d'intervention.
 - b- les structures d'accueil
 - c- quelques exemples.
- 3- Un exemple de migration dirigée: l'opération Yabassi-Bafang

Conclusion -

Introduction.

Pour apprécier l'intérêt de notre sujet il faut partir de certaines constatations sur la situation démographique et la structure de l'économie du Cameroun. Ces constatations sont les suivantes.

1. Pour un pays comme le nôtre où le secteur rural prédomine le développement économique est avant tout lié au progrès de ce secteur.
2. L'accroissement rapide de la part de ce secteur ainsi que sa modernisation grâce à l'introduction des techniques nouvelles déterminent le rythme de croissance globale de l'économie.
3. La répartition géographique de la population rurale, d'une part, et, d'autre part, les disponibilités des différents régions en ressources agricoles ont un effet direct sur la mise en valeur du pays et sur son taux de croissance global.

En outre, nous avons pris en considération cette recommandation recommandation des Nations Unies lors de la Conférence mondiale des Nations Unies sur la Population, Bucarest 1974, stipulant que "l'effort principal soit orienté vers des programmes de modernisation structurelle de l'agriculture et d'autres formes d'activités rurales, et vers la restructuration du milieu rural".

L'objectif principal de notre étude sera d'examiner les problèmes démographiques du monde rural, notamment le sous-emploi et l'exode rural et de présenter par la suite les efforts de planification qui visent à résoudre ces problèmes.

Toute fois, nous aurons à émettre des réserves

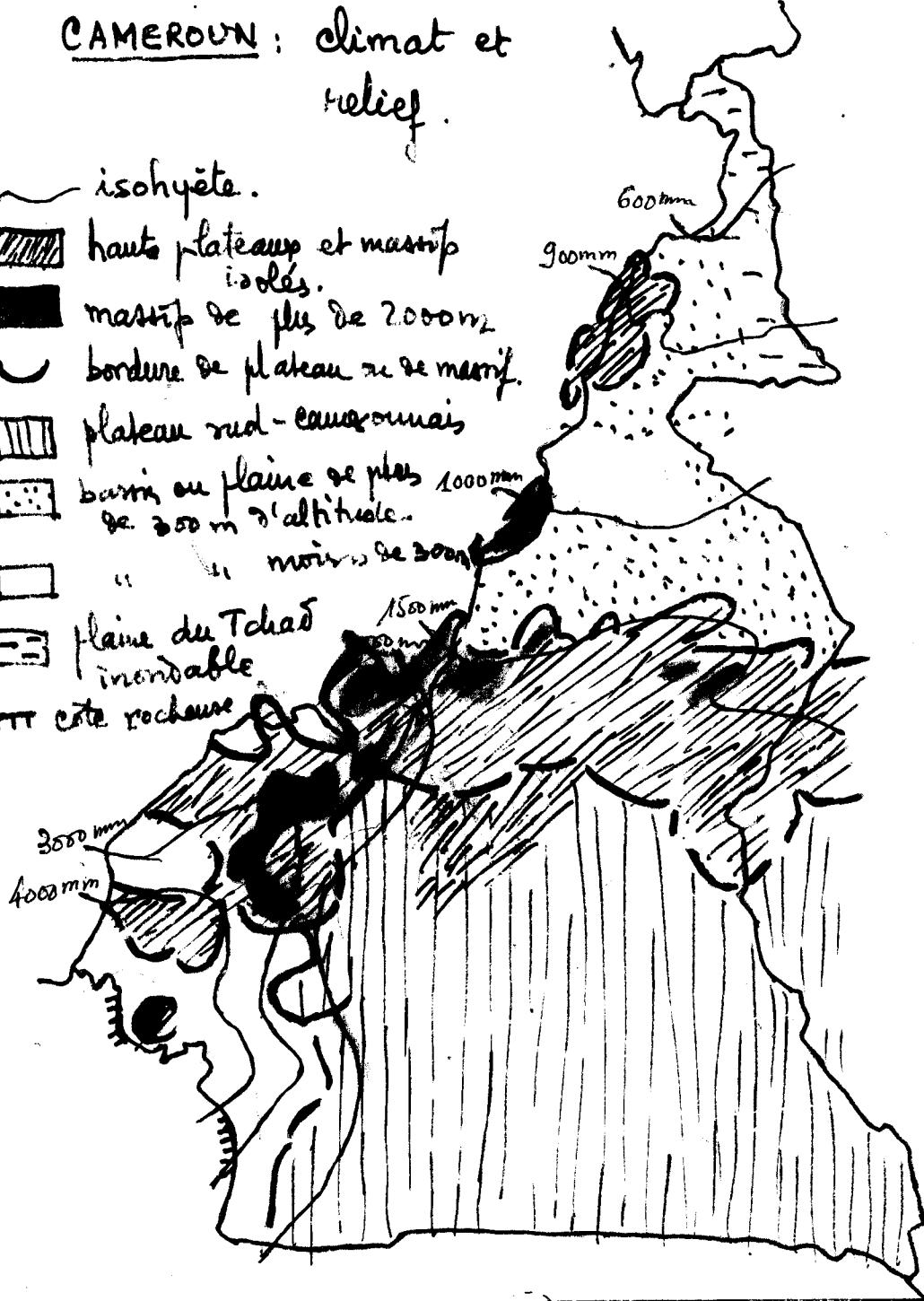
sur nos conclusions du fait du caractère incomplet et insuffisant des sources et documents utilisés, d'une part, et, d'autre part, du fait que nous ne pouvons pas encore disposer des résultats du recensement général de la population et de l'habitat qui a eu lieu en avril 1978.

Le plan du travail comporte trois parties. La première partie expose les généralités sur le Cameroun et la situation démographique du pays. Dans la deuxième partie, nous essayons dans un premier temps de définir la place de l'agriculture en tant que secteur clé de l'économie camerounaise; nous examinerons ensuite les problèmes démographiques inhérents au milieu rural et dont les effets sur l'activité agricole sont certains. Toute fois l'insuffisance des sources de données nous a fait limiter l'éventail de ces problèmes à trois titres : le problème des désemplois ruraux, celui du sous-emploi rural et enfin les migrations. Enfin, dans la troisième nous essayons de voir dans quelle mesure on peut parler de planification des ressources humaines en milieu rural. Pour ce faire nous présentons la politique agricole du gouvernement, quelques programmes de développement rural et leurs implications démographiques avec un accent particulier sur l'opération Yabassi-Bafang qui est un exemple de migration dirigée.

CAMEROUN: climat et relief.

isohyète.

- [Hatched] hauts plateaux et massif isolés.
- [Solid black] massif de plus de 2.000m
- (Curve) bordure de plateau et de marif.
- [Vertical stripes] plateau sud-camerounais
- [Dotted pattern] bassin ou plaine de plus de 1000mm d'altitude.
- [White box] " " moins de 300m
- [Horizontal lines] plaine du Tchad inondable
- [Diagonal lines] côte rocheuse



Echelle : 0 → 100km

Source : J.F. LOUNG : Le Cameroun. Géographie - Matier

1

(p2-3)

1^{re} Partie. TABLEAU GENERAL DU CAMEROUN.

(3)

A. GENERALITÉS.

Chapitre 1 Le cadre géographique.

Les données de la population d'un pays sont liées dans une large mesure au milieu géographique. C'est pourquoi il nous a paru bon, avant de parler de la situation démographique du Cameroun, de donner un aperçu général sur le relief, les sols et le climat qui sont, pensons-nous, les principaux phénomènes influant sur le comportement et la répartition des habitants, ainsi que sur l'agriculture.

Etendue entre le 2^e et le 13^e degrés de latitude nord, le 11^e et le 16^e degrés de longitude est, la République Unie du Cameroun couvre environ 475 000 km². C'est un pays de l'Afrique Centrale située au fond du Golfe de Guinée et s'étirant de la Baie de Biafra au Lac Tchad entre le Nigeria à l'Ouest, le Tchad au Nord, la Centrafrique à l'Est, le Gabon, le Rio-Nuni (Guinée Equatoriale) et le Congo au Sud.

Le Cameroun est essentiellement un pays de plateaux sur socle cristallin. Ceux-ci occupent plus de deux tiers du territoire, notamment le Sud (plateau Sud-Camerounais), le Centre (Adamawa), l'Ouest (Hauts-Plateaux). Le reste du territoire se répartit entre les basses terres (plaine côtière, cuvette de la Benoué, plaine du Tchad), les chaînons et les massifs montagneux tels que les Monts Mandara, le Mont Cameroun, la chaîne montagneuse de l'Ouest. Ces chaînons et massifs sont formés de terrains volcaniques dont dérivent des sols noirs ou bruns très fertiles; tandis que

les basse terre sont des formations sédimentaires qui ont donné lieu à l'existence de sols souvent argileux peu fertiles à pré-dominance sablonneuse dans la zone côtière. Dans la cuvette de la Benoué et la plaine du Tchad, on trouve des sols alluviaux, alors que sur les plateaux du centre et du Sud, il s'agit de sols ferrallitiques dont la teneur en matières organiques et en bases est faible.

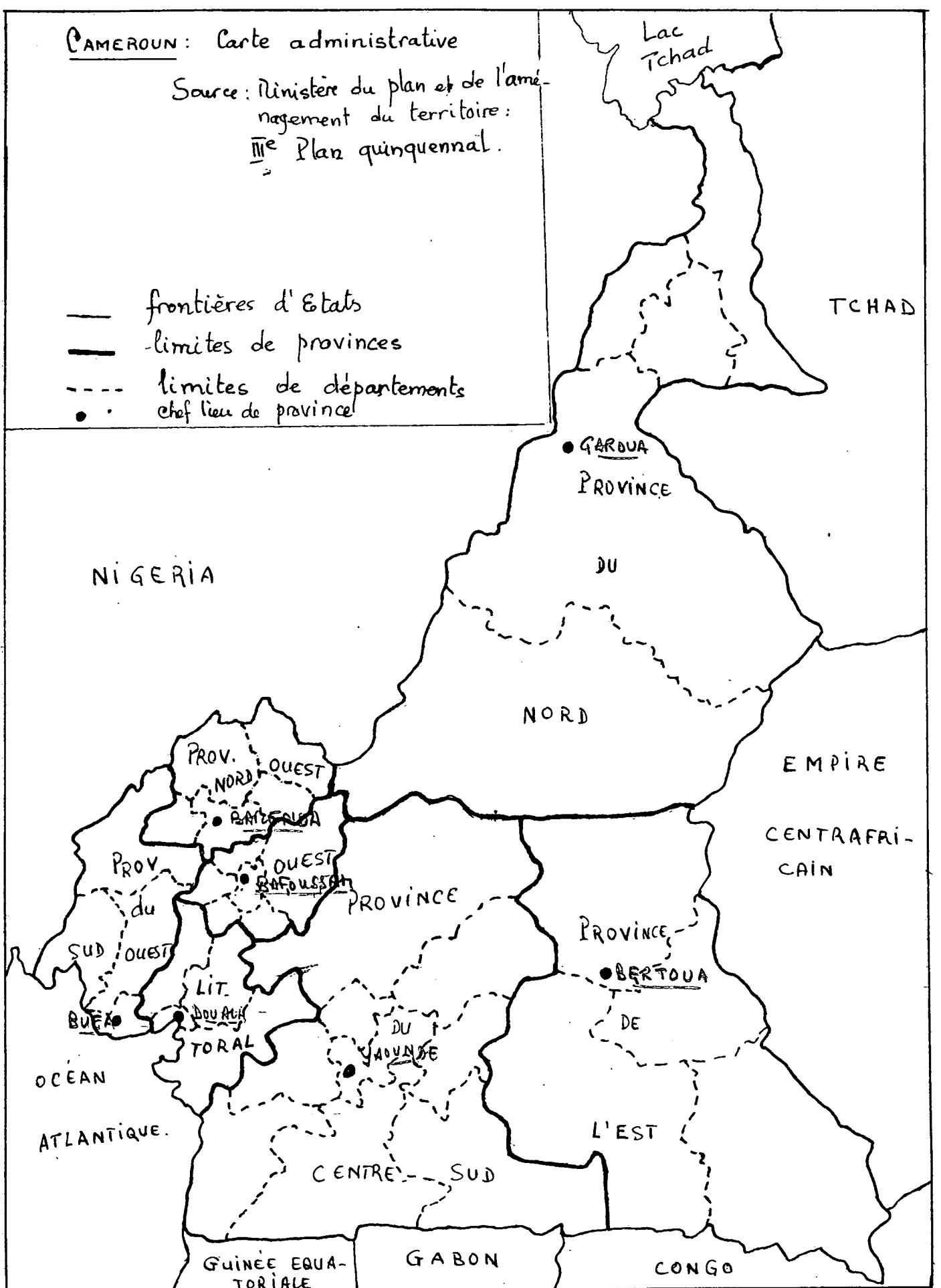
(4) Les données climatiques du Cameroun s'inscrivent dans trois zones climatiques principales : la zone équatoriale au Sud et sur les hauts plateaux de l'Ouest ; la zone soudanienne s'étend de l'Adamawa à la cuvette de la Benoué, au Nord de cette cuvette commence la zone sahélienne. Cependant à l'intérieur de ces trois grandes divisions il existe des types locaux se caractérisant soit par l'abondance des précipitations (climat camerounien), soit par la douceur des températures (climat des hauts plateaux). L'élément le plus important ici reste les précipitations. Dans l'ensemble, elles sont abondantes, mais décroissent de la Côte vers l'intérieur et du Sud vers le Nord. La répartition des pluies dans le temps varie d'une zone climatique à l'autre. Dans la zone équatoriale, la plus pluvieuse (1500mm au moins par an), elle est beaucoup plus régulière : on a 7 à 8 mois de pluies en deux saisons d'inégale durée (mi-mars à mai, la petite saison, d'où à novembre, la grande) ; à ces deux saisons pluvieuses s'opposent deux saisons sèches. Le domaine climatique ~~sud~~ soudanien rassemble 800-1500mm par an en 6 mois environ (avril-octobre). Le domaine sahélien totalise moins de 900 mm de pluie par an en un temps relativement court : la

carte n° 1

CAMEROUN: Carte administrative

Source : Ministère du plan et de l'aménagement du territoire:
III^e Plan quinquennal.

- frontières d'Etats
- limites de provinces
- - - limites de départements
- chef lieu de province



Echelle : 1/5.000.000

Saison sèche dure ici 7 mois au moins (octobre-avril). (5)

A la zone équatoriale correspondent généralement les paysages de forêt; à la zone soudanienne ceux de savane et plus au nord c'est le domaine steppique.

En somme, cette grande variété bioclimatique ouvre un large éventail de possibilités agricoles. Dans chaque région, on peut pratiquer des cultures adaptées au cycle des précipitations. Le sol est notamment favorable aux cultures de plantation tantôt que le nord l'est aux céréales, à l'arachide, au coton et à l'élevage de gros bétail.

Chapitre 2. Le peuplement.

Donnons d'abord un aperçu sur la mise en place des populations, avant de parler de la composition ethnique. Il faut distinguer le peuplement de la partie septentrionale de celui du Sud. Successivement du 16^e au 18^e siècle s'installent dans le nord le paléo-soudanais composé de Wanda, Kapsiki, Mafa, etc; les Sao, les Kanouri, le Bourbouan, Peul Foulbe et les Arabes chosa. Dans le Sud, on reconnaît les pygmées comme étant les premiers habitants de la région forestière. Après eux, et à partir du 10^e siècle jusqu'à la fin du 17^e viennent les Bantous dont les différents groupes s'installent dans diverses directions: Bassa, Batoko, Donala, ^{Betti} Enfin viennent les Maka et Djem dans le secteur oriental.

Dans l'étude de la composition ethnique de la population il faut distinguer également les groupes du Nord et ceux du Sud. Les pygmées qui occupent surtout la région forestière du sud-est étaient ~~en~~ estimés à 15.000 en 1970. Les Bantous se chiffrent à près de 2000.000 et se localisent

carte no 1

CAMEROUN

GRANDS GROUPES DE PEUPLEMENT

 BANTOU

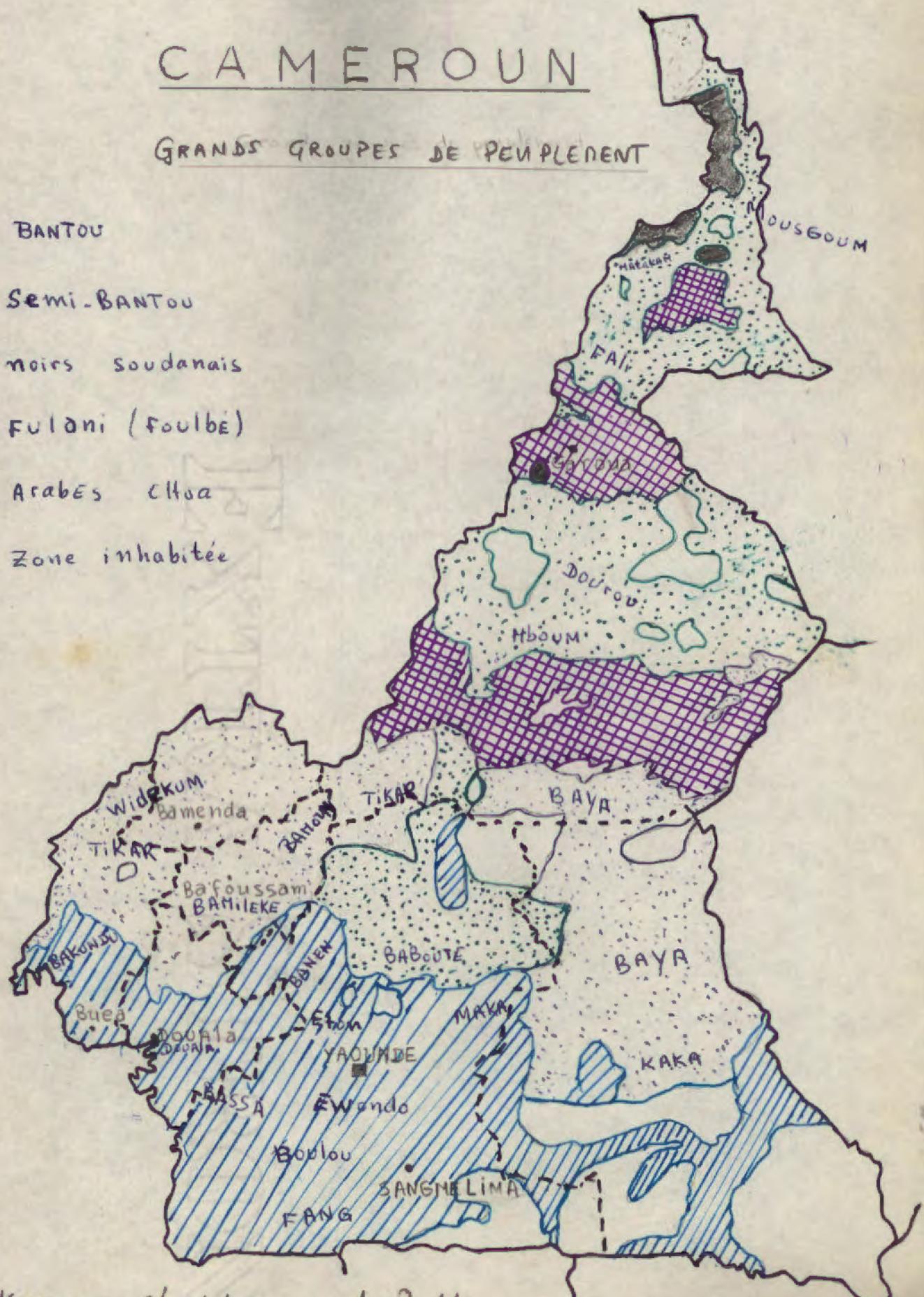
 SEMI-BANTOU

 noirs soudanais

 FULANI (FOULBÉ)

 ARABES CHUA

 Zone inhabitée



Source: Kamerun: Strukturen und Probleme
(modifié).

(P. 5-6)

(6)
dans la région forestière et les savanes périplériques. Les bantous ou semi-bantous forment un ensemble humain d'environ plus de 2000000 de personnes se répartissant entre Bamileke, Bamoun, Nso qui occupent essentiellement les Hauts-Plateaux de l'ouest, le Baya de l'Est, le Ejapham et Banyangi dans l'ex-Cameroun occidental. Au Nord, les Soudanais forment un groupe d'environ 1,3 millions personnes comprenant les Mafa, Tonkoui, Guiziga, Guida, Nassa, Kotto-ko, etc; le peul ou hanits composés de Bororo et Toulé sont 350 000; les Arabs choa ou seules ne sont que 60 000⁽¹⁾.

La population étrangère dont le chiffre est mal connue est composée essentiellement de Blancs et d'Africains des pays limitrophes, notamment Ibo du Nigeria dans l'ex-Cameroun Occidental. Les étrangers résident dans les villes.
Il ressort de cette brève présentation que le Cameroun connaît une grande diversité ethnique cf. Carte n° 1.

Chapitre 3. Le découpage administratif du pays

Notre pays est divisé en circonscriptions administratives hiérarchisées, 7 provinces groupant 39 départements constitués par des arrondissements. L'administration allemande avait repartit le pays en vastes districts. Ce découpage fut maintenu au Cameroun sous mandat britannique (ex-Cameroun Occidental) sous la forme de "Divisions", alors que la France renouvellait l'organisation du Cameroun oriental en formant des "Régions" qui regroupaient chacune des "Subdivisions" au ressort territorial plus au moins ethniquement homogène. Après l'indépendance et

(1) Les chiffres donnés ici sont des estimations de 1970 faites par l'ORSTOM.

(7)

la réunification, les "Dévisions" et les "Régions" deviennent des départements regroupés en 6 ^{fédérale} inspections et l'Administration (Nord, Centre, Est, Ouest, Littoral, Cameroun Occidental) qui seront transformées en 7 provinces après l'Unification (Nord, Centre-Sud, Est, Ouest, Littoral, Nord-Ouest, Sud-Ouest).

B. SITUATION DÉMOGRAPHIQUE DU CAMEROUN.

chapitre 1 Les sources des données.

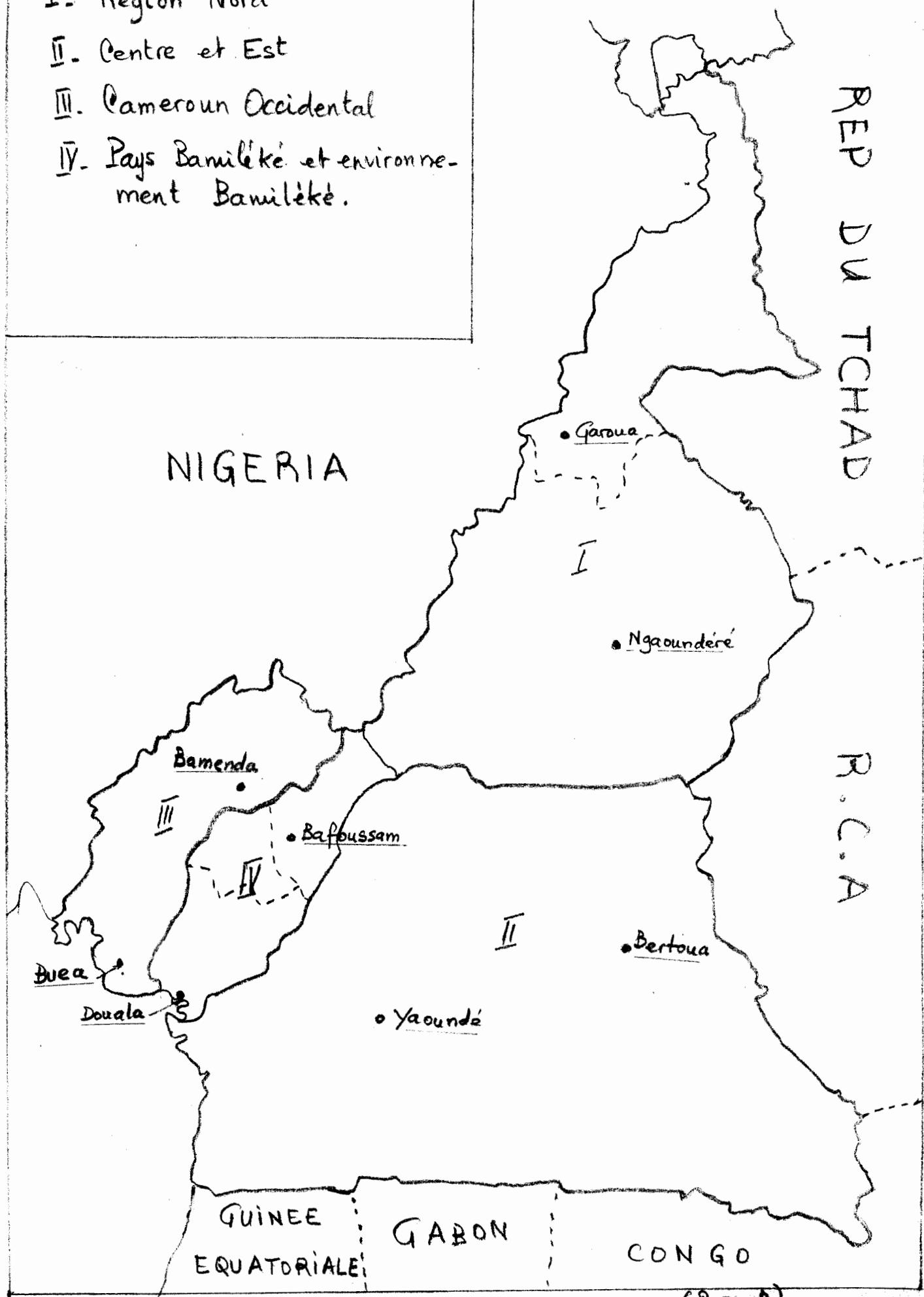
Les données démographiques actuellement disponibles sont tirées des enquêtes démographiques effectuées entre 1960 et 1965 et du recensement agricole de 1971-73.

En effet le Cameroun a été couvert par quatre enquêtes démographiques régionales entre 1960 et 1965 : région Nord (janvier à juin 1960), Centre et Est (mars-novembre 1962), région Côte (janvier-mars 1964), Cameroun occidental (janv. 1964 - février 1965). Ces enquêtes ont permis de connaître entre autres chose la structure démographique et socio-professionnelle ainsi que les taux de croissance de la population pour les diverses zones d'enquêtes. L'observation des âges, selon la Direction de la Statistique et de la Comptabilité nationale, a été aussi bonne que le permet ce genre d'opération dans un milieu où l'état-civil est fragmentaire et récent.

Ces enquêtes présentent toutefois des insuffisances. Tout d'abord les sondages probabilistes qui ont été la méthodologie de ces enquêtes, ne permettent pas de donner une information ponctuelle significative pour toute la zone rurale qui nous intéresse en raison des unités qui n'ont pas été tirées dans l'échantillon. Ensuite les résultats tombés malables à cette

Enquêtes Régionales.

- I. Région Nord
- II. Centre et Est
- III. Cameroun Occidental
- IV. Pays Bamileké et environnement Bamileké.



époque et quelques années plus tard sont déjà vieux et ne reflètent plus la réalité. Le vieillissement de ces statistiques est d'autant plus accéléré que l'évolution des structures démographiques et sociales est très rapide. Un autre défaut de ces enquêtes est qu'elles n'ont pas été effectuées la même année, mais plutôt dans un intervalle de temps relativement long (1960-65).

Pour procéder à la mise à jour des résultats de ces enquêtes la Direction de la statistique a envisagé, d'une part, une évaluation des données partielles publiées dans le rapport d'enquête et, d'autre part, elle a effectué des projections démographiques pour la période allant de 1965 à 1970, sur la base d'un certain nombre d'hypothèses. Mais mentionnons surtout les travaux de synthèse effectués par l'IFORD tant au niveau de la méthodologie qu'au niveau des résultats, dans le cadre des études de cas.⁽¹⁾

En ce qui concerne le recensement agricole de 1971-73, l'accent a été mis sur le secteur traditionnel. Seule également la méthodologie est une enquête par sondage et non un recensement exhaustif des exploitations agricoles. Les erreurs les plus fréquentes proviennent de la définition des concepts "village" et "hameau" qu'on est souvent amené à confondre. Cependant en dehors des études sur les structures agricoles de deux différents régions du Cameroun menées par le Secrétariat à l'Etat au développement rural entre 1966 et 1968, ce recensement agricole constitue la seule source intéressante de données de population.

(1) Diop-Fauster-Tchegu : "Synthèse des enquêtes démographiques du Cameroun I: Méthodologie" IFORD, 4 dé 1975

BILL-RAZAFIRANDRINY-SIDIYE : "Synthèse des enquêtes démographiques du Cameroun II: Résultats" IFORD, 4 dé 1976

(9)

rural et de l'activité agricole. Toutefois, il présente un défaut c'est celui d'avoir été effectué 6 ans après la dernière enquête démographique régionale. Si bien que nous ne pouvons établir de plus, le rapport définitif issu du dépouillement total sur ordinateur s'il a paru en 1974 comme prévu, n'a pas été à notre portée. Aussi, les résultats que nous avons considérés et dont la source est le rapport provisoire publié en 1973 n'ont été utilisés que aux fins d'indications d'ordre de grandeurs.

Mentionnons enfin le fait que les résultats du recensement exhaustif d'avril 1976, s'ils étaient disponibles, nous auraient permis de mieux situer l'activité agricole par rapport à l'activité générale du pays.

Chapitre 2. Les données globales

Les estimations faites à partir des résultats des recensements administratifs donnent pour 1950 le chiffre de 3,8 millions d'habitants et pour 1960, 4,3 millions. De 1965 à 1970, la population du Cameroun est passée de 5,309 millions à 5,836 millions d'habitants. Le chiffre provisoire avancé par le chiffre recensement d'avril 1976 est de 7,5 millions.

Les Nations-Unies prévoient 11,594 millions en l'an 2000. On peut en conclure que la population camerounaise est en augmentation rapide et continue.

Examisons maintenant la structure par sexe et par âge d'abord à travers les grands groupes d'âge et ensuite à travers la pyramide des âges. On constate que, au total, le sexe masculin représente 48,3% et le sexe féminin 51,7% de la population totale. Cette prédominance de l'élément

feminin est surtout sensible pour le groupe d'âge de 20 à 55 ans, c'est-à-dire pour une grande partie de la population en âge d'activité.

La répartition par grands groupes d'âge fait ressortir l'importance de la part de la population jeune pour les deux sexes. De plus, la population masculine est légèrement plus vieille que la

population féminine

groupes d'âge	Masculin %	Féminin %	Les 2 sexes. %
0-14	43	40	41
15-59	52	56	57
60 et +	5	4	5
	100	100	100

Si on examine la situation par province, on remarque que les populations du centre-Sud sont les plus vieilles, ensuite viennent celles du Nord et du Littoral. Quant à la répartition par sexe, elle est à la même allure dans les provinces que dans l'ensemble du pays: le nombre total des femmes l'emporte sur celui des hommes.

L'examen de la pyramide des âges résume la tendance au rajeunissement de la population. L'allure quelque peu irrégulière de cette pyramide traduit les erreurs de la collecte de données, notamment l'inexactitude de déclaration d'âges.

Les creux observés à certains groupes d'âge (10-14 et 15-19 pour le sexe féminin; 20-24, 30-34, 40-44 pour le sexe masculin) en attestent, de même que le gonflement compensateur de certains effectifs. On peut alors conclure à une sous-estimation de certains effectifs d'une part, et à la surestimation de certains autres, d'autre part.

En somme, toute analyse précise se trouve limitée

POPULATION TOTALE DU CAMEROUN

(19)

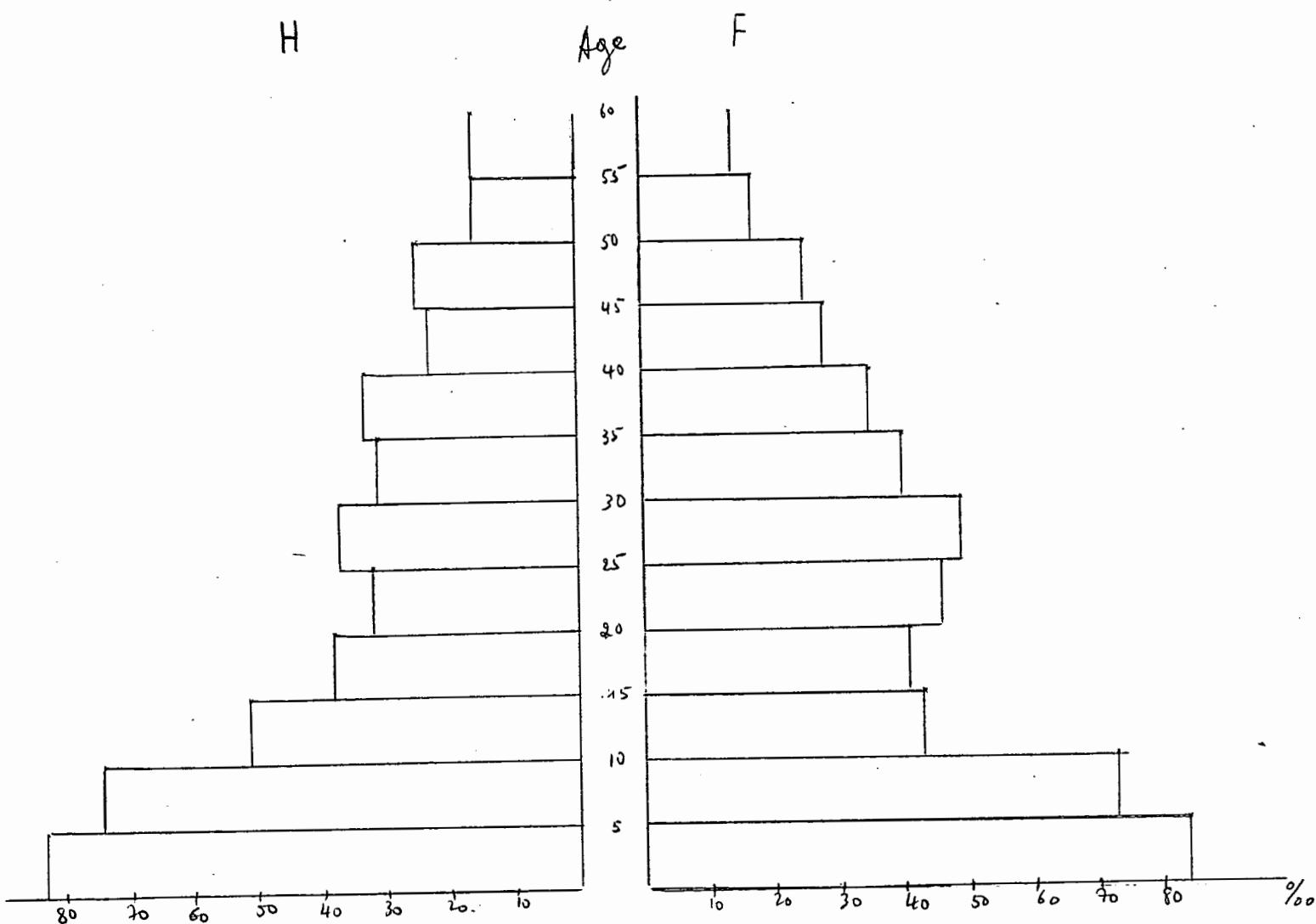
Tableau 1 au 1^{er} août 1964.

Groupe d'âge	Effectif en milliers			Profil en %		
	Hommes	Femmes	Ensemble	Hommes	Femmes	Ensemble
0-4	431	438	869	83	84	167
5-9	388	380	768	74	73	147
10-14	266	225	491	51	43	94
15-19	200	213	413	38	41	79
20-24	165	242	407	32	46	78
25-29	194	258	452	37	49	46
30-34	162	211	373	31	40	71
35-39	173	184	357	33	35	68
40-44	123	145	268	23	28	51
45-49	131	131	262	25	25	50
50-54	85	90	175	16	17	33
55-59	81	72	153	16	14	30
60 et +	124	112	236	24	22	46
Total	2523	2701	5224	483	517	1000

Sémiographique

Source: Etude de cas "Synthèse des enquêtes régionales du Cameroun". IFORD - Mise à jour 1976

P Y R A M I D E des AGES R A P P O R t e e à 1 0 0 0
Habitants de la Population t o t a l e
au 1 - 8 - 1 9 6 4



(12)

par ces erreurs et les chiffres absolus que nous avons pourront présenter doivent être interprétés avec prudence, quant à la détermination des tendances qui se dégagent de ces pyramides.

Toujours à présent quelques indices globaux.

a- Taux d'accroissement: depuis 1950 il a connu une évolution fluctuante. estimé à 1,24% entre 1950 et 1960, il passe à 1,31% entre 1960 et 1965, puis à 2,1% entre 1965 et 1970.

Pour la période 1970-75, les Nations-Unies l'ont estimé à 2,8% tandis que la période 1975-80 le verrait sans doute augmenter à 2,5% (cf. Guide Démographique de l'Afrique, ONU-CEA, 1975)

b/. Indices de mortalité

Tableau 2 . Table de mortalité

	SEXE MASCHIN		SEXE FEMININ		ENSEMBLE				
Age	Sx	d _{x,2ta}	a _{9x200}	Sx	d _{x,2ta}	a _{9x200}	Sx	d _{x,2ta}	a _{9x200}
0	1000	186	186	1000	157	157	1000	172	172
1	814	121	149	843	120	142	828	120	145
5	693	40	58	723	38	53	708	42	59
10	653	33	50	685	31	45	666	33	49
15	620	27	43	654	26	39	633	25	40
20	593	25	42	628	23	36	608	22	37
25	568	26	46	605	23	38	586	25	42
30	542	29	54	582	26	44	561	27	49
35	513	32	63	556	30	54	534	29	54
40	481	38	78	526	37	71	505	38	75
45	443	43	96	489	46	94	467	44	95
50	400	51	127	443	54	122	423	53	125
55	349	59	170	389	60	153	370	60	163
60	290	61	212	329	61	185	310	62	201
65+	229	229	1000	268	268	1000	248	248	1000

Source: J. BYLL, C.RAZAFINDRBY, H. SIDIBE: "Synthèse des enquêtes démographiques du Cameroun II: Résultats" IFORD, Ydi 1976.

Il ressort de cette table que la mortalité infantile est très élevée. Elle l'est particulièrement pour le sexe masculin. ~~Cette situation~~, Cet état de choses reflète sans doute la situation sanitaire dans le pays qui reste médiocre. L'espérance de vie reste relativement basse pour les deux sexes. Ce trait est commun à tous les pays d'Afrique au Sud du Sahara. dans ces valeurs

c) Fécondité.

Les données exactes concernant la fécondité sont quasi inexistantes. Le taux global de fécondité générale estimé en 1965 était de 188‰, le taux brut de reproduction 277‰, le taux net de reproduction 164‰.

Les données sur la mortalité et la fécondité déjà presque inexistantes pour l'ensemble du pays, ne sont évidemment pas disponibles pour le milieu rural.

La scolarisation

Le taux global de scolarisation primaire⁽¹⁾ est passé de 57% en 1965 à près de 70% en 1970 pour l'ensemble du pays. Dans l'espace, le phénomène présente une certaine disparité. Le Centre-Sud est la province la plus scolarisée avec un taux de scolarisation primaire de 90%, ensuite viennent le Littoral et l'Ouest avec 85 et 76%, l'Est 69%; le Caucase occidental (Sud-Ouest et Nord-Ouest) ~~est~~ et le Nord ont des taux relativement faibles : 55% et 30%.

Aperçu global de la scolarisation primaire 1971-72.

Nombre d'écoles	3450
-----------------	------

Nombre total d'élèves	754 101
-----------------------	---------

Nombre total de garçons	425 085
-------------------------	---------

(1) t = $\frac{\text{pop. d'âge scolaire scolarisée}}{\text{pop. d'âge scolaire totale}}$

(14)

Nombre total de filles 329016.

Nombre d'élèves pour 1000 habitants 153.

taux de scolarisation 74%.

taux d'accroissement des effectifs 3,9%.

Source : Annuaire statistique, Ministère de l'Education
1971-72.

D'une manière générale, l'effort éducatif de la République du Cameroun peut être apprécié comme suit pour 1972-73.

Tableau 3 Situation de l'enseignement en 1971-72 et 1972-73.

NIVEAU D'ENSEIGNEMENT	Population scolaire		ACCROISSEMENT %
	1971-72	1972-73	
Enseignement primaire	930 131	967 561	4
Enseignement secondaire général	65360	72570	11
Enseignement secondaire technique	19244	22571	17
Enseignement normal		2021	-
Enseignement supérieur	3 281	4 484	37

Source : Annuaire statistique 1972-73, Ministère de l'Education

Dans l'ensemble, les taux de scolarisation sont plus faibles en milieu rural qu'en zone urbaine en raison de l'inuffisance des établissements primaires et de l'absence des établissements secondaires en milieu rural. L'âge de début de scolarisation est plus élevé en campagne qu'en ville du fait de l'éloignement des écoles et de l'absence des classes maternelles. Les taux de fréquentation y sont plus bas et le taux d'abandon plus élevé. Pour suivre l'enseignement secondaire, nombre de jeunes ruraux quittent leur village pour

15

s'installer en ville, constituant ainsi une partie des émigrés ruraux, comme on le verra plus loin dans l'étude de l'exode rural.

Population active

Si on considère comme susceptible d'être active la population âgée de 15 à 60 ans, on constate que celle-ci formait en 1970 51% de la population totale. Mais dans ces groupes d'âge, on trouve des proportions importantes de chômeurs, d'élevs, d'étudiants et d'handicapés, si bien que la population active occupée estimée en 1970 ne représente que 38,5% des effectifs totaux. En ce qui concerne le taux d'activité générale, une estimation valable n'a été faite que pour l'ex-Cameroun oriental.

Autochtones (1962)

Non autochtones 1957

SEXÉ	Taux %	Taux %
M.F	48,5	52,4
M	59,1	71,4
F	38,1	29,6

Source: Guide Démo-graphique pour l'Afrique; ONU-CEA.

Ces taux sont dans l'ordre de la moyenne africaine. Malheureusement l'idée de la situation actuelle fait défaut, tout comme la répartition par âge de ces taux, que aurait pu conduire à l'élaboration d'une table de vie active non encore existante.

Pour la classification de la population rurale selon l'activité, le recensement agricole de 1972 donne les résultats suivants:

	Population rurale	actifs agricoles	actifs non agricoles	salariés agricoles	(1)
Effectifs	4 971 463	2 441 218	2 475 908	42 176	12 161
%	100	49,10	49,79	0,86	0,25

Quant à la population agricole, elle se répartit comme suit :

	Population agricole	Inactifs	Exploitants aids familiaux	Salariés agricoles	
Effectifs	4 929 287	2 441 218	915 510	1 560 398	12 161
%	100	49,52	18,57	31,66	0,25

Sur la population agricole, près de la moitié est inactive. La population agricole totalise 98,6% de la population rurale et on peut en conclure que la population rurale est essentiellement rurale agricole.

Chapitre 3 : Etude particulière de la structure par sexe et par âge de la population rurale

3.1. Déthodologie. La structure par sexe et par âge de la population rurale que nous présentons a été élaborée à partir des résultats des enquêtes régionales effectuées entre 1960 et 1965.

Les résultats qui n'étaient pas présentés en groupes d'âge quinquennaux ont été éclatés en utilisant la méthode des pourcentages exposée par Clavier dans son ouvrage "Ajustement des données imparfaites". Ainsi le tableau II a été obtenu à partir du tableau I et le tableau VIII du tableau VII. Les effectifs de 0 an ont été estimés en utilisant la méthode des coefficients de Sprague.

(1) Voir tous ces tableaux aux Annexes.

$$E_{01} = 0,3616 \times E_{24} - 0,2768 \times E_{5-9} + 0,1488 \times E_{10-14} - 0,0336 \times E_{15-19}$$

La date de référence retenue pour l'aggrégation des données au niveau national est le 1^{er} août 1964, les enquêtes ayant été réalisées à des dates différents. Les effectifs des diverses régions ont été ramenés à cette date par la formule :

$$\frac{P}{t} = P_i (1+r)^{t-i}$$

t = date moyenne de référence (1/8/64)

i = date moyenne de l'enquête régionale

REGIONS	i	t - i (années)	r	1 + r	$(1+r)^{t-i}$
Centre et Est	1/1/62	1,75	0,019	1,019	1,033
Nord	1/1/60	3,75	0,017	1,017	1,065
Cam. occ.	1/8/64	0	-	-	1
Pays Bamileke	1/9/68	-1,08	0,024	1,024	0,9747
Envir. Bamil.	1/9/65	-1,08	0,019	1,019	0,9799

Pour trouver donc la population en 1964, les effectifs des divers groupes d'âge ont été multipliés par les coefficients $(1+r)^{t-i}$.
t - i étant une période relativement courte, on a supposé *r* constant. La population au niveau national a été obtenue par simple addition des effectifs de chaque groupe d'âge. Ce qui donne finalement le Tableau 2. Cette population rurale représente 81,95% de la population totale. La population urbaine a été obtenue par différence, à chaque groupe d'âge, entre les effectifs totaux et les effectifs ruraux.
Tableau 3. En annexe

3.2 Pyramides de âges. Dans l'ensemble, la pyramide rurale se compose comme la pyramide totale, mais les effectifs $_{20-24}$ sont plus diminués. La diminution des effectifs $_{15-24}$ s'explique sans doute par l'exode rural, plus accentué souvent chez les hommes que chez les femmes.

Dans l'ensemble aussi, l'effectif du sexe féminin est plus important que celui du sexe féminin masculin tant pour la population totale que rurale, alors que c'est l'inverse pour la population urbaine. Cette prédominance de l'élément féminin se vérifie notamment entre 15 et 54 ans. Les rapports de masculinité se présentent

Comme suit : $P_{\text{total}} = 0,934 \rightarrow P_{\text{rural}} = 0,916$

$P_{\text{urbain}} = 1,017$. La population rurale connaît un déficit en hommes supérieur à celui de la population totale et plus encore que la population urbaine. La conséquence de cette situation c'est que l'activité rurale sera essentiellement féminine.

La diminution importante du travail rural
se fait au détriment des femmes.
Cela entraîne une baisse de leur niveau de vie.

Tableau 4 POPULATION RURALE TOTALE DU CAMEROUN

AU 1^{er} AOÛT 1964.

Groupes d'âge	EFFECTIFS EN MILLIERS			Profil en %		
	Hommes	Femmes	Ensemble	Hommes	Femmes	Ensemble
0-4	347,86	356,13	730,99	81,26	83,19	164,45
5-9	319,84	302,68	622,52	74,71	70,70	115,41
10-14	217,55	193,38	410,93	50,82	45,17	95,99
15-19	159,41	176,31	335,72	37,24	41,18	78,42
20-24	121,37	190,36	311,73	28,35	44,47	72,82
25-29	113,72	203,17	316,89	33,57	47,46	81,03
30-34	125,83	177,82	303,65	29,39	41,54	70,93
35-39	135,61	154,47	290,08	31,68	36,08	67,78
40-44	104,99	125,82	230,81	24,59	29,39	53,91
45-49	110,16	113,18	223,34	25,73	26,44	52,17
50-54	76,82	80,23	157,05	17,94	18,74	36,68
55-59	70,34	61,91	132,25	16,43	14,46	30,89
60 et +	113,41	98,61	212,02	26,49	23,03	49,52
TOTAL	2.046,91	2.234,07	4.280,98	478,14	521,86	1000

II^e Partie : L'AGRICULTURE ET LES PROBLÈMES DÉMOGRAPHIQUES DU MILIEU RURAL.

chapitre 1. Place de l'agriculture dans l'économie du Cameroun

Avant de présenter l'économie agricole du Cameroun il nous faut à priori bien sûr définir au préalable certains concepts.

Le terme exploitation agricole désigne à la fois, d'une part, l'ensemble des personnes vivant en commun, travaillant et bénéficiant des produits des champs ou de l'élevage (vente ou consommation) et, d'autre part, la superficie des terres exploitées. La main-d'œuvre agricole désigne l'ensemble des actifs agricoles.

La population rurale comprend tous les personnes vivant dans les zones rurales, qu'elles travaillent dans l'agriculture ou non, mais exclut tous les travailleurs agricoles et les personnes à leur charge vivant dans les zones urbaines.

D'après le recensement agricole, la population rurale du Cameroun était de 5 000 000 d'habitants en 1972 ; la population agricole quant à elle était de 4 930 000, dont 4 917 708 inactifs, ce qui réduit la population active agricole à 2 242 000. Le nombre d'exploitants s'élève à 916 000, 52% de ceux-ci ont moins de 45 ans et cultivent près de 50% de superficies exploitées. Dans une famille agricole, on compte en moyenne 5,5 personnes dont seulement 2,7 sont actives.

A.1 Agriculture vivrière. Elle est très diversifiée tant par les systèmes cultureaux qui varient suivant les régions que par les productions. On distingue généralement trois ensembles régio-

naux : le sud forestier, les hauts plateaux de l'ouest et le Nord-Cameroun. La population camerounaise qui est à plus de 80% rurale s'adonne essentiellement à l'agriculture vivrière. Cependant celle-ci n'est pas partout l'activité prédominante. Une minorité de tribus pratiquent soit le nomadisme pastoral, soit la pêche, soit la chasse et la cueillette. Dans le sud forestier les pygmées vivent de nomadisme de chasse et de cueillette. Cependant certains commencent à se sédentariser et à pratiquer l'agriculture. Les Bantous pratiquent l'agriculture extensive sur brûlis, encore appelée ag/appelé agriculture itinérante avec jachère. Ils cultivent plusieurs plantes souvent en association dont les principales sont le bananier, plantain et le tubercule (macabo, manioc, igname). On peut y ajouter des cultures secondaires : arachide, maïs, courge, plantes condimentaires. Les populations du sud forestier ne pratiquent que l'élevage du petit bétail et de la volaille.

Les populations des hauts plateaux de l'ouest pratiquent un système de culture intensif sur brûlis. Elles cultivent principalement le maïs souvent associé au haricot, aux tubercules et à l'arachide. L'intensité de l'agriculture est en corrélation positive avec la densité de peuplement. L'élevage de petit bétail, de volaille, de porcs et de quelques bovins complète cette activité agricole.

Au Nord-Cameroun, l'agriculture itinérante prédomine. Les principaux produits sont : le mil, le fonio, le sorgho, l'arachide, le haricot, les légumes. Cependant les zones où les densités sont assez élevées pratiquent l'agriculture intensive sur terrasses et la riziculture inondée. C'est dans le nord que l'élevage est le plus pratiqué, en raison des vastes savanes,

nostamment l'élevage bovin dont les principaux secteurs sont l'Adamaoua, les plaines du Guémaré et du Tchad.

Les produits vivriers sont certes destinés à l'aut-consommation, mais une grande partie des vivres est commercialisée dans les marchés urbains qui connaissent un grand essor. De plus il existe un circuit commercial rural constitué par les marchés périodiques.

1-2. Agriculture commerciale ou d'exportation

Il s'agit d'une agriculture de plantation introduite par la colonisation et dont les produits sont destinés à la commercialisation. Cette agriculture est pratiquée dans deux catégories d'exploitations : les grandes plantations de type industriel et les petites plantations paysannes.

Les vastes plantations, dont certaines sont de très complexes agro-industriels livrent sur le marché des produits prétransformés ou finis, se concentrent dans la région côtière. Elles emploient une main-d'œuvre salariée et des techniques modernes de cultures. Elles sont spécialisées dans la production de l'hévéa, du palmier à huile, de la banane sonne, de la canne à sucre, du café et dans une moindre mesure du cacao et du thé. Les autres zones de plantations nettement plus modestes se trouvent sur le haut plateau de l'ouest et dans la région sud-est du pays. Elles produisent du café arabica, du tabac, de la canne à sucre.

Les grandes plantations fournissent environ 25% des produits de plantations : la totalité des bananes douces, du caoutchouc, du sucre, de l'huile de palme industrielle, une partie du café et du tabac. Elles appartiennent soit à des sociétés ou fabriculiers européens, soit à l'Etat ou aux particuliers camerounais.

24

mais. Les principaux sont : la CDC, la SOSUCAR, la CASUGO, SOCAPALR, SAFACAR, etc.

Les plantations paysannes sont de petits exploitations villageoises dont la taille est variable avec le type de culture (1-3 ha) et employant la main-d'œuvre familiale et des techniques moyennes et techniques de production assez modestes de l'agriculteur, ceci s'expliquant par le fait que ~~les~~ cultivateurs et planteurs se trouvent souvent être la même personne. Les plantations paysannes peuvent être en culture pure ou en culture associée. Les principales zones de plantations paysannes sont : le Centre-Sud qui est la région cacaoyer par excellence avec 300 000 ha de plantations, l'Est avec les plantations de tabac, de cacao et d'un peu de café, la région du Nungo au Nord de Bonala et les hauts plateaux de l'ouest où prédomine la caficulture ; les plaines du Biawaré et du Mayo-Danai ainsi que la cuvette de la Réserve (Nord-Cameroun) sont des zones cotonnières, arachidières et rizicoles.

Il convient d'ajouter à ces plantations paysannes l'exploitation de la palmeraie naturelle notamment en contrée Bassa et dans le secteur de Daujé (Cameroun occidental).

Les plantations paysannes fournissent près de 75% des produits des plantations : la totalité de l'arachide, du coton, du riz, la quasi-totalité du cacao et la majeure partie du café et du tabac. L'Etat a entrepris un gros effort d'encouragement des paysans par la création de coopératives, d'organismes de crédits et d'assistance techniques aux planteurs et des caisses de stabilisation des prix de certains produits d'exportation comme le cacao et

le café.

1.3. Les productions.

La production de l'agriculture vivrière couvre les besoins du pays pour la presque totalité des denrées. Voici les tonnages pour l'année agricole 1974-75.

Tableau 5 Production de principales denrées vivrières.

DENRÉES	PRODUCTION EN TONNES
Mil et sorgos	3 663 372
maïs	3 768 47
Riz	2 407 9
Arachide décortiquée	165 289
Pacabo + taro	850 371
Manioc	811 103
Patates	150 206
Ignames	363 767
Pomme de terre	37 791
Banane plantain	1 070 534

Source : Annuaire de statistiques agricoles, Ministère de l'Agriculture, 1974-75.

Une forte proportion de ces produits est consommée par les familles des agriculteurs. Mais de plus en plus les paysans tirent des revenus monétaires de la vente d'une partie de vivres.

Les cultures d'exportation jouent un rôle primordial dans l'économie du pays. En effet elles alimentent constamment environ 70% des exportations totales et la principale source de revenus devises. Leur part dans le P.I.B total est évalué

à 42%. La commercialisation des cultures d'exportation constitue la principale source de revenu des planteurs. Voici les tonnages pour l'année agricole pt 1974-75.

Tableau 6 Denrées agricoles d'exportation

DENRÉES	PRODUCTION EN TONNES
Café arabica	30 992
Café robusta	77 970
Cacao	117 771
Coton	40 000
Banane douce	71 000
Huile de palme	58 130
Tabac	3 094
(Canne à sucre)	109 149

Source: Annuaire des statistiques agricoles

L'agriculture est l'activité économique prédominante au Cameroun. Les sols et les climats variés créent des conditions naturelles propices dans l'ensemble, auxquelles il faudrait ajouter les potentialités humaines. L'organisation insuffisante de la commercialisation des produits primaires, goulot d'étranglement de toute économie de secteur, est caractéristique de l'économie camerounaise, en dépit des efforts du gouvernement pour améliorer la situation. En dehors même des problèmes de marché et des méthodes culturales, cette agriculture connaît des problèmes d'ordre démographique, notamment ceux des densités humaines, du sous-emploi rural et des migrations.

chapitre 2. Les densités rurales.

24

La population est répartie de façon très inégale sur l'ensemble du territoire. Cette disparité se traduit par l'existence à la fois de régions relativement peuplées et de zones insuffisamment peuplées sinon vides.
nous vides

2.1 Description.

2.1.1 Zones de fort peuplement

La répartition des densités rurales par département (cf carte¹ et tableau²) ne traduit pas suffisamment la réalité. Mais l'examen par arrondissement est plus précis, car à l'intérieur d'un département, les densités varient d'un arrondissement à l'autre.

La province de l'Ouest reste la plus dense. Dans celle-ci, le département de la Njî apparaît comme une zone de très forte densité, car dans ce département aucun arrondissement n'est au-dessous de 100 h/km^2 : et le district de Baham compte même 226 h/km^2 . Dans le département de la Région des arrondissements de Bansoa et de Dschang peuvent être considérés comme des zones de forte densité à un niveau moins élevé certes, avec respectivement 110 et 133 h/km^2 . Dans le département des Bamboutos se trouve l'arrondissement le plus dense du pays avec $226,4 \text{ h/km}^2$. Il convient de signaler que l'éthnie dominante de la province est l'éthnie Bamileké.

Dans le Cameroun occidental, seul le district de Bali (Département du Rezau) a une forte densité rurale: 135 h/km^2 .

Dans la province du Nord, on peut citer certains cantons seulement au nord de la Beuvrière: cantons Nafanga (District de Koza) 117 h/km^2 , Nandara (arrondissement de Dora) 137 h/km^2 , Podokwo (arrondissement de Mora) 269 h/km^2 .

Tous ces cailloux se trouvent dans le département du Parqui-Waudala et sont peuplés par le berti.

2-1-6) Zones de densités moyennes

Les densités moyennes se retrouvent dans presque toute la province.

- Centre-Sud : Citons d'abord le département de la Lékié où la moyenne est de $52,2 \text{ h/km}^2$ et la mefou 26 h/km^2 . Dans la Lékié, l'arrondissement de Soa l'aïn porte sur les autres, avec 89 h/km^2 , et dans la Ngoun, le district de Soa vient en tête avec 65 h/km^2 . Signalons enfin deux arrondissements dans le Mbam : Bafia 33, Ombessa 52.

- Littoral : le département du Noun a une moyenne de 36 h/km^2 avec trois arrondissements particulièrement denses : Loum 67, Nauyo et Melong 47 h/km^2 .

- Nord-Cameroun : Parmi les départements du Nord, on peut citer les arrondissements du Parqui-Waudala à l'exception des secteurs de fort peuplement signalés plus hauts : Kofa 79, Nola 44, Nokolo 42 h/km^2 . Ensuite vient le Mayo-Danai dont les arrondissements intéressants sont :

Yagoua 63, Kar-Hay 35, le district de Guéré 30.

Tout le département du Diamaré est moyennement peuplé et de façon assez uniforme. Par contre dans la Beoum, on relève des différences remarquables de densités entre arrondissements. Ainsi, Dourbeige compte 31 h/km^2 , alors que Tcholliné n'en a que 2.

- Ouest : on peut retenir quelques arrondissements de densités moyennes : Mbouda 95, Bazon 80, Bafangté 49, Bafang 88, Company 71, Kekem 73, Bana 51.

petit Diboun 39. Certe ces densités ne sont pas du même ordre de granularité que les précédents, mais considérés dans l'ensemble régional elles apparaissent moyennes.

- Cameroun occidental. Le département de Bui a une moyenne par arrondissement 19,3 dans le Donga-Mantung. On peut évoquer l'arrondissement de Nkambe, 54 h/km²; dans le Fako, les arrondissements où moyennes densités sont : Batoué 53, Tiko 50, Mouyuka 39.

2-1-C) Zones de faibles densités.

Ce sont les plus étendus.

- Centre-Sud. Arrondissements du département du Dja-et-Lobo avec des densités variant entre 6 et 15 h/km²: Sauguelima, Beupbis, Zoétele. Dans le département de Kribi, seuls les arrondissements de Kribi, Lolo-Dorfl, Mvengue dépassent 5 h/km². Dans le Noun certains arrondissements de Botukro 18, Rakuené et Ndiminiméki 15 Ntui 7. Dans la Nefou, seul l'arrondissement d'Esse peut être considéré comme de faible densité. Les arrondissements du Nyong-et-San, du Ntem, du Nyong et Pfourmon et du Nyong-et-Kelle sont tous de faibles densités.

- Est. Le département de la Boumba Ngoko a une moyenne de 7. Dans la Kadei, il n'y a que l'arrondissement de Ndéléle qui dépasse 5 h/km²; de même dans le Lom et Djem. On ne peut faire cas que du district de Ndiang 8 h/km². Enfin le Haut-Nyong comporte trois arrondissements de faible peuplement dépassant 5 h/km²: Abong-Nbau 9, Doumé 10, Nguelemeudouka 11.

- Littoral. Tous les arrondissements de la province du Littoral ont des faibles densités.
- Ouest. Seul le pays bas Bamoun a de faibles densités.
- Nord. Tout le département du Logone-et-Chari. certains arrondissements de la Banongé dont Guider et Dourbeye.
- Cameroun occidental. Les arrondissements de faibles densités se trouvent dans les départements de Diang et de la Ramya.

2-1-d) Zones de densités presque nulles.

Elles se localisent en général dans la province de l'Est, dans le département de l'Adamawa et de la Banongé et dans une moindre mesure le Centre-Sud (Bibì, Mbam). Citons quelques exemples caractéristiques : Yoko, 0,98 h/km², Nbandjock 1, Bertoua 1,3, Betaré 0,9 1,5, Tibati 0,86, Ngoundéré 3,5, Tignere 2,6, etc.

Du tableau qui vient d'être brossé, le Cameroun se dégage comme un pays sous-peuplé, avec une densité rurale globale de 11,6 h/km². Toute fois l'Ouest et en particulier le pays-Baujuké, se présente comme la région la plus densément peuplée, faisant ainsi contraste avec le reste du territoire, notamment avec l'Est et le plateau de l'Adamawa. Dans le Nord, les Kirdi de Mont Mandara forment des îlots de forte concentrations humaines. Il ya donc lieu de chercher des explications à ces disparités de peuplement.

Carte n° 3

Cameroon: Carte des densités rurales.

Source: Yves Maguerat: Les villes et leurs fonctions.



plus de 100 habitants / km²



de 50 à 100



de 25 à 50



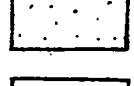
de 10 à 25



de 5 à 10



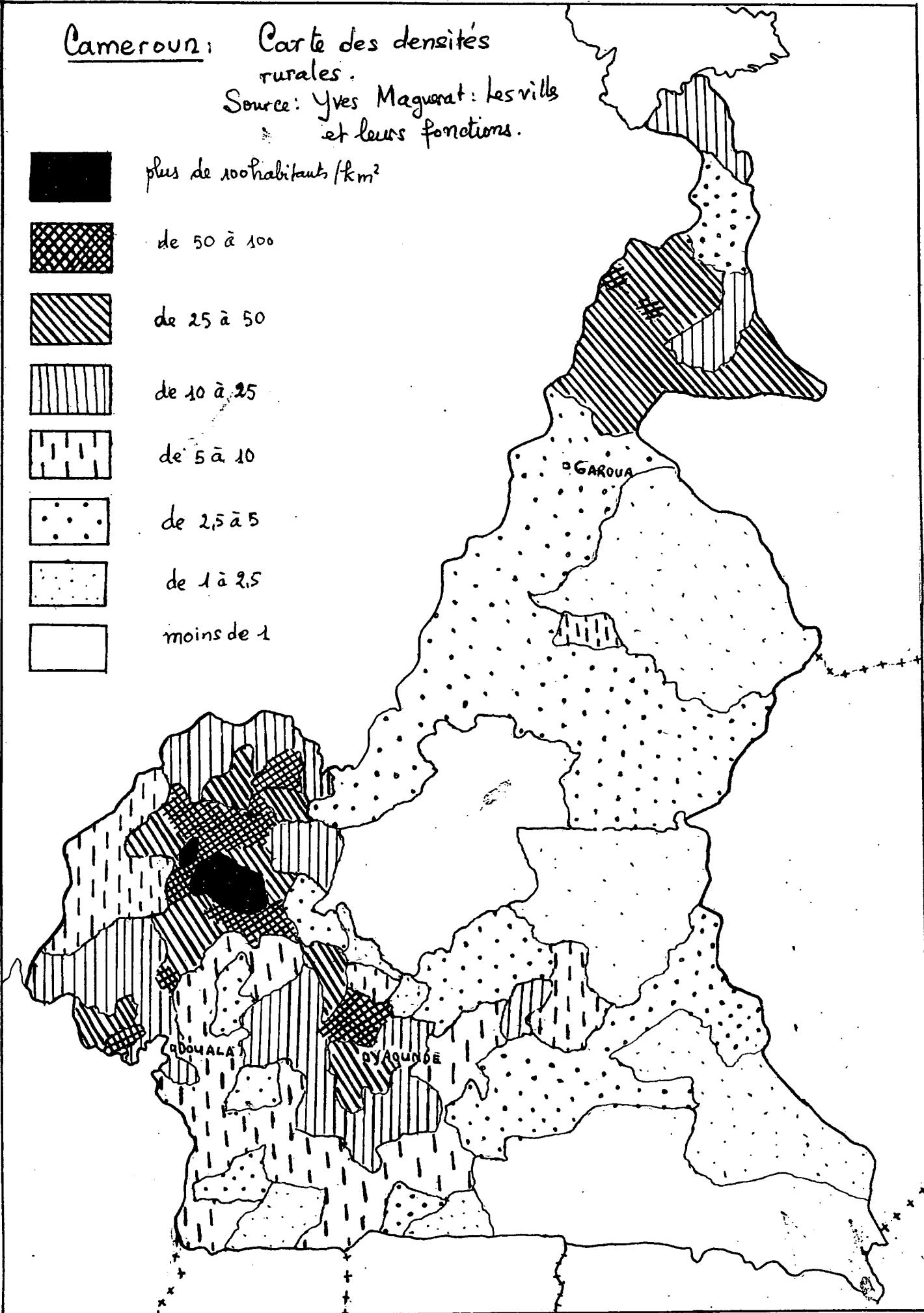
de 2,5 à 5



de 1 à 2,5



moins de 1



Echelle :

Tableau - Répartition de la densité de la pop. rurale du Cameroun

en 1967-68

Sources : Tableau général de la pop. du Cam.
ORSTOIZ, 3^e édition, Yde' 1972

Adamaua	2,7	Ntem	5,9
Benoué	4,5	Nyong-et-Kelle	8,8
Diamaré	33,7	Nyong-et-Nfamou	9,0
Logone-et-chari-	10,0	Nyong-et-Sso	13,9
Rargui Wandala	44,8	Haute Sanaga	1,7
Mayo-Danai	29,3	CENTRE-SUD	9,1
NORD-CAMEROUN	8,7		
Rifi	136,2	Boumba-Ngoko	7,0
Renoué	99,4	Kadei	4,8
Bambouto	85,3	Lom-et-djerem	1,8
Bamoum	13,6	Haut-Nyong	6,2
Ndé	43,9	EST	4,1
Haut-Nkam	67,1		
OUEST	45,7	Bui	49,3
Rungu	36,4	Donga-et-Rantung	26,0
Nkam	6,1	Fako	39,9
Sanaga-Rivière	8,2	Mangou	13,4
Wouri	18,7	Deime	20,2
LITTORAL	13,6	Rentchoum	24,4
Ija-et-Lobo	7,9	Peram	67,9
Bibiri	5,5	Nomo	53,6
Lekie	52,2	Ndian	14,3
Mbam	6,5	Cameroun occident	27,4
Repos	26,5		
		ENSENNA CAMEROUN	11,6

2-2. Explications

2-2-a/- Les faits historiques. A l'origine les hommes se sont installés par petits groupes épars mais les courants migratoires de la fin du 1^{er} siècle ont eu des directions privilégiées provoquant ainsi des disparités interrégionales de densités. Ces migrations elles-mêmes étaient liées aux invasions de certains peuples plus puissants que d'autres, tels les Peuls qui ont repoussé les Bamiléké vers les montagnes (monts Mandara). De même les Bamoun ont été repoussés par les Peuls de l'Adamawa vers les hauts plateaux de l'Ouest. Ces montagnes et hauts plateaux constituent des zones-refuges où l'expansion territoriale des populations est très limitée. Par contre, la densité peut être forte.

2-2-b/- Il convient de souligner que l'exode rural différentiel suivant les régions explique aussi les irrégularités de densité. Les zones les plus urbanisées (Centre-Sud, Littoral, Ouest) sont les plus touchées par le flux des populations rurales vers les villes.

2-2-c/- Modes de vie et facteurs naturels. Les peuples éleveurs du Nord-Cameroun (Adamawa notamment) ont besoin de beaucoup de superficie de pâtures et ce mode de vie normalisé ne favorise pas la forte concentration humaine. Les fortes densités de l'Ouest, et dans une moindre mesure celles du Nord, peuvent s'expliquer aussi par la présence dans ces régions des sols les plus fertiles du Cameroun. Il s'agit des sols bruns ou noirs volcaniques dans l'Ouest, et des sols alluviaux dans le nord. Le sol peu riche du Sud forestier et de la région côtière exige une agriculture extensive avec

32

faîcheuse demandant en conséquence beaucoup d'espace. Il s'ensuit que l'habitat est généralement dispersé entraînant de faibles densités. Toute fois, dans les zones de grandes plantations où la faîcheuse tend à disparaître, on assiste à un regain rapide : exemple de la Lekié avec la cacaoculture.

Sur ces facteurs naturels, viennent les zones inhospitalières à l'implantation humaine : zones marécageuses (environs du lac Tchad), forêt vierge inextricable couvrant d'énormes superficies dans le Sud et le Sud-Est (Yoko 12 000 km², Molomdou 1350 km² etc.), réserves fauniques et forestières, zones d'épanchements volcaniques (secteur du Cameroon Mountain). Toutes ces zones inhospitalières couvrent une superficie totale de 101 798 km² soit environ 21,4 % du territoire.

2-2-d) Taux d'accroissement. Les différences régionales de densités peuvent être attribuées à la variation des taux d'accroissement par région, compte tenu également de superficies de ces régions.

<u>Régions</u>	<u>Superficie (km²)</u>	<u>Densité hab./km²</u>	<u>taux d'accroissement%</u>
Centre-Sud	118 000	9,2	2,1%
Est	111 000	2,3	2,1
Littoral	21 000	25	2,4
Ouest	13 000	54	2,5
Nord	16 400	9,1	1,1
Cam-Océan	48 000	25	2,2

Source : Ph. HUGON "Analyse du Sous-développement en Afrique Noire . . ." (chiffres de 1965)

2-2-e/. Facteurs économiques. Les densités élevées entraînent souvent une forte productivité * : la diminution des espaces cultivables a pour conséquence l'amélioration des techniques de culture dont résulte une augmentation des rendements par unité de surface et, par individu. Dans les zones de faibles densités, les terres ne manquent pas et les rendements par unité de surface restent faibles. Cette situation se vérifie dans la Lekié où le rendement du cacao est plus élevé que dans le Djé et Lobo.

On constate que la Lekié et la région de l'ouest sont les plus importantes productrices de vivres et ravitaillent respectivement Yaoundé et Douala. On pourrait donc penser à un lien entre la production vivrière et la densité. Les cultures de plantations comme le cacao et le café fixent souvent les populations dans la mesure où ces cultures ont une durée de vie de l'ordre de 40 ans. Sans ces cultures, les densités seraient certainement plus réduites dans les zones concernées. Par contre, l'agriculture céréalière et l'élevage du gros bétail ont un caractère extensif pouvant contribuer à l'affaiblissement des sols.

Enfin, le régime foncier peut aussi aider

2-3/. Cas ponctuels de surpeuplement

En général le "surpeuplement" provient d'un trop-plein d'effectifs par rapport aux terres cultivables. C'est ainsi que le Bamilekés avec un effectif de curaux de 578340 h (1965) n'occupent que 6200 km² de terrains. Certains peuples comme les districts de Baham et Batcham atteignent 200 h/km². Citons également les Kirdi qui habitent des aires très exiguës dans les Monts Mandara avec des densités de l'ordre de 80 h/km². Il y a ensuite de très fortes migrations dans ces zones vers d'autres zones

rurales dans le Nord et vers les zones urbaines et de plantations et même d'autres zones rurales limitrophes ou lointaines pour le pays Bamileké. Les migrations chez les Bamileké ont une tendance urbaine en raison d'une forte scolarisation, mais en raison aussi de leur solidarité tribale sur le plan économique qui se manifeste surtout en ville. On peut ajouter à ces deux explications l'attachement de cette ethnie aux activités commerciales qui la poussent à s'installer même dans les villes les plus reculées.

Les migrations conservent une destination essentiellement rurale chez les Matakam du Nord, en raison d'une faible scolarisation.

En outre, les Matakam ne s'intéressent qu'à l'agriculture et la région Nord du pays est moins urbanisée que le Sud ou l'Ouest.

Il existe aussi le problème de l'impôt : les massifs Moyon de Venus incultes, la population masculine se voit obligée de descendre en plaine ou d'aller chercher un emploi saisonnier chez les musulmans afin d'acquérir un revenu pour s'acquitter de l'impôt.

Le forte densité de la région Bamileké pourraient être liées entre autres facteurs à la fécondité élevée de cette ethnie.

D'après PODLEWSKI, toutes les zones denses présentent un TBN supérieur à 40% ; notamment le pays Bamileké offre un taux de 50%.

2-4. Incidence des densités sur l'agriculture

La disparité de la répartition des densités rurales constitue un problème pour le développement de l'agriculture. Les faibles densités sont un handicap pour le développement agricole. En effet, on constate que les régions du Cameroun où les productions sont les plus faibles sont également celles où il n'y a pas de concentrations humaines (Province de l'Est, plateau de l'Adamawa,

Zone forestière extrême sud-est). En revanche, les forts densités semblent être un atout pour le développement agricole. On remarque effectivement que les régions du Cameroun le plus densément peuplées sont également celles où les productions et les rendements agricoles sont les plus importants. Les exemples les plus probants sont ceux du pays bamiléké et du pays éton (département de la Lékié) qui sont considérés à juste titre comme les greniers du Cameroun.

Il convient toutefois de souligner que la densité de population, malgré son importance, n'est pas le seul facteur qui détermine le développement de l'agriculture camerounaise. Les sols, les climats et l'enclavement relatif de certaines régions jouent un rôle non négligeable.

On peut dire qu'au-dessous d'un certain nombre d'actifs par hectare, il n'y a pas une main-d'œuvre suffisante pour exploiter au maximum la terre. Par contre, il est aussi à craindre l'effet contraire de la productivité marginale pour les régions denses : il existe pour chaque surface cultivée un nombre optimum d'actifs pour lequel au-delà de ce chiffre il n'y a plus augmentation de la production totale. Ce faisant la production moyenne par actif diminue, et l'exode de ce surplus de main-d'œuvre serait plutôt salutaire.

chapitre 3. LE SOUS-EMPLOI RURAL

Nous essayerons d'appréhender le sous-emploi suivant trois critères : les rendements, le temps de travail des actifs ruraux, et le nombre d'actif agricole et les superficies d'exploitations agricoles.

3.1 RENDEMENTS DU SOL

Au Cameroun, 7,7% des terres sont cultivables, mais seulement 16% sont cultivées. Le rendement du sol varie avec la nature des sols, les saisons et le type de cultures. Nous limiterons à quelques exemples de cultures vivrières (mil, sorgho, manioc, riz, arachide) et commerciales (cacao).

Tableau 8. Rendement des mils et sorgos dans la province du Nord.

source : Annuaire des statistiques agricoles, 1974-75, Ministère de l'Agriculture.

SAISON SÈCHE			SAISON DES PLUIES			
Superficie (ha)	Production (tonnes)	Rendement t/ha	Départements	Superficie (ha)	Production (tonnes)	Rendement t/ha
24700	17290	0,700	PIAGWI-WANDA	126400	110716	0,890
27000	20200	0,778	BENOUE'	59000	45200	0,766
52926	41946	0,793	DIATARE	45405	49427	1,088
2911	2497	0,858	LOGONE ET CHARI	5947	3664	0,616
7410	5712	0,803	RAYO-DANAI	25245	27800	1,101
-	-	-	ADARAOUA (1)	26415	41920	1,587
184647	87645	0,764	TOTAL NORD	286422	278727	0,973

La saison est déterminante pour la production car la superficie ^{cultivée} augmente avec la saison des pluies. Ainsi, pendant cette saison, l'Adamaoua devient ^{trop cultivé} et se rajoute aux autres départements. Le travail est donc de loin plus intense à cette période la quantité de main d'œuvre augmente, la durée des journées de travail aussi.

(1) L'absence de chiffres en saison sèche est due sans doute au manque de statistiques.

- 37 -

Mais on constate que les productions augmentent beaucoup moins vite que les superficies cultivées. Dans certains cas malgré l'augmentation des superficies les rendements regressent : cas du Logone-et-Chari où les terres inondées en saison de pluie supportent mal le riz. On peut même penser que l'entretien des champs est négligé en faveur de l'extension des exploitations.

En conclusion, on les gars sont moins occupés en saison de récolte qu'en saison de pluies.

Tableau 9) Rendement du riz et de l'arachide

RIZ	PROVINCES	SUPERFICIES (ha)	PRODUCTION (tonnes)	RENDEMENTS (t/ha)
NORD		9 502	15 047	1,581
EST		36	15	0,417
CENTRE-SUD		6007	2352	0,392
OUEST		639	377	0,590
NORD-OUEST		5000	6242	1,248
SUD-OUEST		45	45	1,000
TOTAL		21 229	24 079	1,134

ARACHIDE

NORD	56 505	38 637	0,683
EST	14 890	9 203	0,618
CENTRE-SUD	53 525	38 245	0,715
OUEST	151 449	60 760	0,401
NORD-OUEST	19 876	18 411	0,926
SUD-OUEST	1 80	33	0,412
TOTAL	296 375	165 299	0,558

Source : Annuaire de statistiques agricoles.

Pour ces deux cultures, les rendements sont variables suivant les provinces. Cette disparité des rendements est attribuable aux méthodes de culture, aux conditions climatiques, et à l'intérêt porté à cette culture dans la région. Dans le Nord, les paysans sont encadrés par un organisme de modernisation rizicole (SERRY) et leurs rendements sont de loin plus élevés. Il est donc certain que la modernisation des moyens de production améliore la productivité.

Tableau 10 Rendement du manioc. par province

PROVINCES	SUPERFICES (ha)	PRODUCTION (toms)	Rendements (t/ha)
NORD	16 557	15 5668	9,402
EST	14 098	82 473	5,850
CENTRE-SUD	110 525	330 215	2,998
OUEST	24 927	114 600	4,589
LITTORAL	23 002	121 977	5,302
SUD-OUEST	1700	6 370	3,747
ENSEMBLE	190 809	811 103	4,251

source : Annuaire des statistiques agricoles

Il est frappant de constater que le Centre-Sud qui consacre le plus de superficie à la culture du manioc a les plus faibles rendements : les sols sont ferrallitiques, peu fertiles et en voie d'épuisement et la culture du manioc est souvent cultivée en association avec d'autres cultures. De plus la culture du manioc est réservée généralement aux femmes.

LE CACAO

39

Le Centre-Sud produit près des 90% de la production nationale - le total des superficies consacrées au cacao, en 1975 est de 342 840 ha. Les rendements par département sont les suivants :

ABAM	476	kg/ha
LEKIE	399	"
REFOU	349	"
NTEM	300	"

La Lékier est le département qui consacre au cacao la plus grande superficie par rapport à sa superficie totale : 62 260 ha sur 2987 km². Considérant le revenu le cacao fait vivre de nombreuses familles dans le Centre et l'Est, un peu le littoral, au total 1/4 de la population du pays. En 1970, les exportations de cacao constituaient une entrée de devises de 22,977 milliards de francs CFA, soit 60% des exportations.

Les conditions pédologiques étant sensiblement les mêmes on peut dire que ce qui justifie la variation des rendements, ce sont surtout les différences de densités. Dans les zones à fortes densités de population, c'est (Lékier), c'est la productivité du travail, tandis que dans les départements à faibles densités (Ntem et Abam) c'est essentiellement l'extension de la plantation qui conditionne la production. Dans ces dernières régions la récolte est souvent fonction des besoins immédiats et non du soin de maximiser le rendement. Il faudrait cependant ajouter, que dans le cas de l'Abam, l'influence de la jeunesse des plantations et l'autonomisation des traitements phytosanitaires.

860

3-2 PRODUCTIVITÉ DU TRAVAIL

Production
Nombre d'actif agricole

Tableau 1 Répartition des effectifs de la population rurale et des actifs agricoles par province, (1971/73)

Provinces	Population rurale	Actif agricole	% d'actif agricole
NORD	1 461 974	858 929	58,75
EST	284 508	157 045	55,20
CENTRE-SUD	965 404	496 436	51,42
LITTORAL	2 964 79	130 987	44,18
OUEST	889 303	367 027	41,26
NORD-OUEST	605 402	264 744	43,73
SUD-OUEST	468 393	200 740	42,86
TOTAL	4 871 463	2 475 908	49,79

Source: Recensement Agricole 1971-73 : premiers résultats.

Dans bien des provinces, la force de travail fait défaut, car à peine 50% des personnes sont engagées dans les activités agricoles, le reste étant formé de vieillards, d'enfants en bas âge et d'éleves de primaire et dans une proportion infime d'actif non agricole. En revanche, la charge par individu actif est élevée dans le milieu rural.

Faisons maintenant le rapport: production

nombre d'actif agricole

pour les 3 provinces caractéristiques qui sont le Nord, le centre-sud et l'ouest. Ce rapport traduit la productivité du travail.

Les chiffres utilisés ici sont tirés de l'annuaire de statistique agricoles (ministère de l'agriculture) et relatifs à l'année 192-73; ils doivent être considérés comme de simples estimations.

Province du Nord. Tableau 12. Production agricole par actif.

Cultures vivrières.

produits	Production en tonnes	Tonnage par actif agricole
Sorgho-mil	321 330	0,374
arachide	47.455	0,055
manioc	119 900	0,140
maïs	30 325	0,035
patates + igname	60 700	0,071
autres cultures vivrières	26 876	0,031

Cultures commerciales

Coton	45 291	0,053
arachide	37 453	0,044

Province du Centre-Sud. Tableau 13 Production agricole par actif

42

Cultures vivrières

Produits	Production en tonnes	tonnage par actif agricole -
maïs	64 291	0,089
arachide décoquillé	32 168	0,065
Macabo + tasso	277 653	0,559
Manioc	298 685	0,601
igname	92 522	0,186
plantain	391 538	0,789
graine de courge	29 911	0,060
légumes africains	19 213	0,039
banane douce	17 020	0,034
autres	51 391	0,104

Cultures commerciales

cacao	108 214	0,218
café robusta	6198	0,012
arachide	22 168	0,045
huile de palme	1862	0,004
Canne à sucre	51 800	0,104

Tableau 14 - Province de l'Ouest - Production agricole par actif

Cultures vivrières		
Produits	Production par tonne	tonnage par actif agricole.
maïs	155 557	0,424
arachide décorticé	51 661	0,161
haricot	44 648	0,122
Macabo + taro	171 347	0,467
Patate	73 220	0,199
manioc	91 223	0,249
igname	123 497	0,336
banane-plantain	199 421	0,543
légumes européens	23 000	0,063
pomme de terre	29 965	0,082
autres	45 856	0,043

Cultures commerciales

café arabica	22 405	0,061
café robusta	16 795	0,046

A la lecture des trois tableaux précédents, on remarque que certains cultures sont privilégiées au détriment d'autres cultures, ceci parce que chaque région cultive une ou deux produits qui sont les aliments de base des habitants : sorgho, mil au Nord, banane-plantain dans le Centre-Sud et l'ouest, Macabo, taro dans l'ouest, manioc dans les trois provinces. Quant aux cultures commerciales, certaines sont fondamentales comme source de revenu des paysans. Au total ces dernières cultures occupent 60% des superficies cultivées. Cependant

la commercialisation des produits vivriers prend de plus en plus l'ampleur. 40% des superficies leur sont consacrées, pourtant leur tonnage est de loin plus important. Souvent, on réserve le terme "planteur" au paysan qui pratique les cultures commerciales ou industrielles et celui "cultivateur" au paysan qui pratique les cultures vivrières. Dans l'ensemble, il y a moins de planteurs que de cultivateurs; le rapport est de 27 à 73 dans la bretie qui est le département où on trouve le plus de planteurs. Les jeunes, en particulier, ne sont que cultivateurs. Dans la pratique, les planteurs sont souvent en même temps cultivateurs.

Le paysan de l'Ouest produit en moyenne 2,669 tonnes de vivres contre une centaine de kg de café seulement. Compte tenu de l'essor urbain de la région et du marché important que constitue la Ville de Donala, on peut penser que le revenu du paysan de l'Ouest est élevé.

Le paysan du Centre-Sud produit un tonnage voisin de celui du paysan de l'Ouest, 2,526 t; ajoutons à cela 218 kg de cacao seulement totalement commercialisés, un peu d'huile de palme. En raison du marché important de la Ville de Yaoundé et des villes secondaires avoisinantes, son revenu n'est pas non plus négligeable.

Quant au paysan du Nord, il produit moins du tiers du tonnage obtenu dans les deux régions précédentes, en vivres, et rien que 53 kg de coton et 44 kg d'arachide commercialisé. Son revenu est donc très limité d'autant plus que son marché est restreint (faible urbanisation). Il faut cependant ajouter que c'est dans le Nord (Adamawa notamment) que se pratique l'élevage ^{essentiellement} de gros bétail, environ 2 millions de bovins. Mais on fait cet élevage n'intéresse que les aché non agriculteurs. Si bien que considé-

tant le critère rendement par personne (productivité du travail), on peut dire que le sous-emploi est plus notable au Nord, surtout dans les zones d'élevage - Ajoutons toutefois, en ce qui concerne le tonnage des produits vivriers, que la comparaison n'est pas très efficace en égard à la nature même des divers produits. Mais n'empêche que ces tonnages donnent l'idée des sources de revenus possibles de revenus.

3.3 - EMPLOI DU TERRE DES ACTIFS AGRICOLES.

3.3.1 Variations du calendrier: Le temps de temps travail varie ~~en fonction~~ d'une région à l'autre en fonction du milieu naturel, du type de culture, des saisons et des ethnies.

Ce temps en forêt est différent de celui de la savane. Selon les considérations de la FAO, il varie de 100 à 150 jours/an en milieu de savane, soit en moyenne 125 jours/an, et de 60 à 80 jours en forêt, soit en moyenne 70 jours. Il apparaît donc qu'on travaille moins en milieu forestier.

En ce qui concerne le type de cultures, il faut distinguer les cultures saisonnières (mil, riz, etc) qui ont en principe deux campagnes agricoles par an correspondant aux deux saisons de pluies, et les cultures pérennes (cacao, café, coton, bananier-plautain, etc). Les cultures pérennes demandent beaucoup de main-d'œuvre en période de récolte et le travail est souvent à temps plein.

Pour ce qui est des saisons, généralement, la saison sèche est une morte-saison qui correspond le plus souvent au défrichement des champs vivriers, de la cueillette, de chasse, de pêche et de voyage. L'activité agricole est donc limitée à cette période et il s'ensuit une accentuation du sous-emploi. Par contre les saisons de pluies, en particulier la petite saison, correspondent généralement aux campagnes agricoles, et, partant, sont les périodes d'intense activité agricole. Cependant, il convient de remarquer que la saison n'est jamais rigide entre les différents saisons et les activités.

Le travail par équipe pratiqué par certaines tribus rend l'activité plus rationnelle, surtout lors des semaines et des récolts. Les éleveurs confient généralement la garde et l'entretien des troupeaux aux bergers qui sont des petits salariés occupés à longueur de journée pour la moitié totale de l'année. Ces éleveurs peuvent être considérés comme de rentiers.

Enfin il convient de noter le rôle de la division sexuelle du travail dans nos campagnes forestières ou savanaises. Voyons l'exemple de la zone forestière. Ici les hommes s'occupent généralement des travaux durs : défrichement et abattage des champs vivriers, élaboration des plantations de cultures commerciales, chasse, cueillette, pêche, élevage du gros bétail. Les femmes s'occupent des travaux ménagers et des cultures vivrières (parcage, boucherage, engrangement, désherbage, récolte), petit élevage de volaille.

3.3.2 - Quelques exemples de répartition du temps de travail.

Aucune enquête spécialisée sur l'emploi du temps des actifs ruraux agricoles n'a encore été faite pour le pays. Même le recensement agricole de 1971-73 n'a pas envisagé cette rubrique. Aussi allons-nous nous limiter à quelques données fournies par le Direction du Ministère de l'Agriculture (Service des Etudes et des Projets) concernant le cacao et le café et à une monographie sur les paysans Tououri (Nord-Cameroun).

une monographie sur le paysan Toussaint (Nord-Cameroun)

3.3.2.A Le CACAO

Il faut distinguer le travail de création d'une plantation, l'entretien d'une jeune et celui d'une plantation déjà en production. Les temps ci-dessous se rapportent à un planteur pour une ~~explo~~ 1 ha d'exploitation, soit environ 1500 cacaoyers.

a. Création d'une plantation

1. Préparation du terrain

• coupe du sous-bois	10 - 15 jours
• abattage des arbres	30 - 35 "
• débitage et débardage	80 - 90 "
• piquetage	10 - 12 "
• tronçonnage	35 - 40 "
• divers	5 - 8 "
	<u>170 - 200 jours</u>

2. Répinière

• Nettoyage terrain, confection de l'abri, serres	15 jours
• entretenir pendant 6 mois	6 "
	<u>21 jours</u>

3. Mise en terre

• Transport	4 - 6 j
• mise en place	10 - 12
• protection, paillis et ombrage provisoire	10 - 12
	<u>24 - 30 j</u>
	<u>215 - 251 jours</u>

b. Entretien d'une jeune plantation

• Débroussaillage de rayons (4 passages/an)	22 - 25 jours
• Entretien de l'ombrage, taille, traitement phytosanitaire, remplacement } plantation 8' arbres. d'ombrage }	10 - 15 "
	<u>32 - 40 j</u>

c. Entretien d'une plantation en rapport

• Débroussaillage (2 passages/an)	12 jours
• Entretien de l'ombrage	10 "
• Taille, égourmandage	3 "
• Traitement phytosanitaire	14 "
• Récolte (700kg/h/ha)	12 "
• Ecassage	12 "
• Préparation du produit (fermentation, séchage)	<u>10</u> "
	<u>75 jours</u>

3.3.2.B LE CAFÉ

49

1. Préparation du terrain.

• défrichement	15	jours
• endainage	5	"
• paquetage	10	"
• trouaisos	40	"
	<u>70</u>	jours

2. Pépinière.

• préparation	12	j
- transport de la ferme pour renflir les sacs plastiques	30	"
- mise en semence	10	"
- arrosage (2 h / j pendant 6 mois)	30	"
- désherbage	1	"
- pesticide	1	"
	<u>84</u>	

3. Entretien pendant les 3 premières années.

• nettoyage et taille	15	jours
• épandage d'engras	10	"
• entretien pesticide	12	"

En résumé, pour 1 ha et par an :

Pépinière	28 j
Préparation terrain	70
mise en place des plants	80
	<u>178 j</u>

Tableau 15.

3.3.2.C ENPLIO DU TEMPS DU PAYSAN TOUPOUAI.

EMPLOI DU TEMPS	MÉDIENNE (JOURS)
HOMMES	
travaux agricoles	107
travaux divers	78
repos	166
maladie	14
Total	365
FEMMES	
travaux agricoles	86
travaux divers	105
Repos	165
maladie	8
Voyages	1
Total	365

Source...

Golonpoui.

On retient habituellement comme temps annuel de travail 300 jours dans l'agriculture des pays industrialisés. Les chiffres de 200 ou 250 ont été retenus pour l'Algérie et le Maroc.

J. Guillard⁽¹⁾ justifie le chiffre de 265 pour le paysan camerounais, en particulier Toubaoui, en retenant 100 jours sur l'année civile pour l'accomplissement des actes religieux et sociaux et au repos des travailleurs. Ces 100 jours comprennent 52 dimanches (jour de chrétien ou vendredis musulmans) ~~pas~~ réservés au culte, 10 jours officiellement fériés, le reste étant répartis entre jours de manifestations deuil, réunions et autres.

Dans le cas du paysan Toubaoui, hommes et femmes accomplissent à peu près le même nombre de jours de travail, 190 j environ. Mais seulement la moitié est consacrée à la production proprement dite, 95 j environ. C'est là un indice net de sous-emploi.

Selon Edgar RAYNAUD⁽²⁾ le sous-emploi visible est défini comme le temps qui reste disponible après déduction du temps de travail potentiel théorique de la somme des temps de travaux effectués par des fins directement ou indirectement productives. Le taux de sous-emploi^{théorique} est donc égal à :

$$\overline{T}_{se} = \frac{t - t_A}{t}$$

$$\boxed{\overline{T}_{se} = \frac{t - t_A}{t}}$$

(en pourcentage)

$$\boxed{\overline{T}'_{se} = \frac{t - (t_A + t_D)}{t}}$$

(en pourcentage)

le taux de sous-emploi réel est

t = temps potentiel de travail

t_A = temps de travaux agricoles

t_D = temps de travaux divers

(1) J. Guillard

(2) E. RAYNAUD. *Géographie humaine : illusions et réalités* -

Le taux de sous-emploi invisible est égal à :

$$T''_{se} = T'_{se} - \bar{T}'_{se}$$

Dans le cas du paysan Tououri on a les valeurs suivantes :

$$T'_{se} = 60\%, \quad \bar{T}'_{se} = 30\%, \quad T''_{se} = 30\%$$

Considérons maintenant le temps de travail d'un planleur de cacao. Lorsque la plantation est en production, on note que seulement 75 jours de l'année sont consacrés à l'entretien, à la récolte, au séchage, etc. Le reste du temps est donc réservé aux travaux divers ; si ceux-ci sont considérés comme économiquement peu rentables à courte ou longue échéance, le taux de sous-emploi théorique est de 72%. Ce taux est certes suréstimé, mais il traduit néanmoins le fait que le planleur ne consacre ses journées accouplées de travail (5 à 6 heures) qu'à sa plantation, ceci pendant une période de l'année. L'agriculture vivrière est surtout réservée à l'épouse et les journées d'intervention du mari sont réduites. Mais un problème subsiste : le reste de travail divers n'est écarté que du fait qu'il ne soit pas directement rentable et que le temps qui leur est alloué se réduit à peu d'heures de travail continu par jour. Considérons toujours le facteur temps, seul doute que le paysan cultivateur (voué aux seules cultures vivrières) de la même région est plus achetif.

S'agissant d'une jeune plantation non encore en production, le taux de sous-emploi théorique descend à 12%. Le travail ici est continu mais n'est économiquement productif qu'à long terme.

52

La poussée démographique a pour conséquence de favoriser le morcellement des parcelles cultivables et d'augmenter le nombre de travailleurs par superficie cultivée. Dans le cas de la Lékié on n'a que 0,39 ha par actif⁽¹⁾. Dans certains cas cet essor démographique aboutit à créer une classe de paysans sans terre exposés aussi ainsi au chômage rural. Donc à côté du sous-emploi, on assiste aux phénomènes de chômage rural et de petit salariat agricole.

Selon David TURNHAM⁽²⁾ le taux de chômage rural au Cameroun en 1964 était de 3,4 %.

(1) NSANGOU AROUNA Mbottou : Production et commercialisation de produits vivriers au Cameroun : cas de la Lékié - Thèse

(2) David TURNHAM : Le problème de l'emploi dans le pays en voie de développement, O.C.D.E.

3-4. Nombre d'actifs agricoles et superficie par exploitation

Tableau 16 Nombre moyen d'actifs agricoles et superficie moyenne par exploitation.

PROVINCES	Nombre total d'actifs agricoles	Nombre d'exploitations	Superficie physique cultivée (ha)	Nombre moyen d'actifs par exploitation	Superficie moyenne / exploitation (ha)
NORD	858 929	326 948	542 893	2,63	1,66
EST	157 045	56 132	105 819	2,80	1,87
CENTRE-SUD	496 436	184 795	396 847	2,69	2,15
LITTORAL	730 987	50 997	75 838	2,57	1,49
OUEST	367 027	132 403	177 237	2,77	1,34
NORD-OUEST	264 719	91 579	120 753	2,89	1,32
SUD-OUEST	250 740	72 658	97 418	2,76	1,34
TOTAL	2 475 908	915 570	1 516 305	2,70	1,66

source: Recensement agricole 1971-73 : premiers résultats

Le nombre d'actifs par exploitation agricole influence largement la taille de l'exploitation dans la mesure où plus on est nombreux, plus on a tendance à agrandir les superficies cultivées, en raison de la disponibilité de terres cultivables, d'autant plus que le modelement des exploitations est défavorable au système de culture avec jachère qui est le plus pratiqué. Dans les régions à fortes densités et où les superficies cultivables sont limitées (Nançara, Plateaux de l'Ouest) on voit apparaître le phénomène de culture intensive avec l'usage des engrangés chimiques à l'ouest, vert dans le Nançara) qui fait accroître les rendements.

Le nombre d'actifs agricoles est fonction de la taille du noyau familial dans la mesure où à chaque famille correspond un ensemble d'exploitations. Les exploitations communautaires d'actifs agricoles sans liens de parenté sont rares, sauf dans les zones de développement rural intégré telles que Nkondjock (Sodenkar).

ou les exploitations agro-industrielles (DOSUCAR, SARICECO, etc) 54. En outre le noyau familial étant souvent monogénétique, cela explique le petit nombre moyen d'actifs achés par exploitation. Considérons maintenant la superficie moyenne par actif agricole.

Tableau 17 - Superficie moyenne physique par actif agricole.

PROVINCES	Superficie physiques cultivées	Nombre d'actifs agricoles	Superficie moyennes cultivées / actif agricole
NORD	542 893	858 929	0, 63 ha
EST	105 319	157 045	0, 67
CENTRE SUD	396 847	496 436	0, 80
LITTORAL	758 38	130 987	0, 58
OUEST	177 237	367 027	0, 48
NORD-OUEST	120 753	264 744	0, 46
SUD-OUEST	97 418	200 740	0, 49
TOTAL	1 576 305	2 475 908	0, 61

Source : Recensement agricole.

D'une manière générale, la superficie moyenne cultivée par actif agricole (toutes cultures confondues) est très faible, moins d'1 ha / actif. Ce qui traduit, certainement, le sous-emploi. ~~des actifs~~ Dans l'ouest, compte tenu du grand nombre d'actifs agricoles et de l'insuffisance des terres cultivables, la superficie moyenne par actif ne peut qu'être réduite. Dans le cas de l'est, la moyenne s'explique par le petit nombre d'actifs agricoles et de superficies cultivées, mais ne reflète en rien l'immensité des terres cultivables. Le chiffre du centre-sud et surtout attribuable à l'extension des cacaoyères.

- Influence de quelques caractéristiques démographiques sur l'activité agricole. -

Tableau 18 Répartition des chefs d'exploitation selon la tranche d'âge (en %)

PROVINCES TRANCHES D'ÂGE	moins de 30 ans	30-44	45-59	60-et +	Total
NORD	18,72	37,60	31,83	11,85	100
EST	17,94	36,38	35,80	9,88	100
CENTRE-SUD	12,88	32,65	36,72	17,95	100
LITTORAL	9,21	34,19	41,32	15,28	100
OUEST	11,24	35,16	38,59	15,01	100
N-OUEST	16,19	43,55	25,73	14,53	100
SUD-OUEST	11,87	43,64	28,67	15,82	100
TOTAL	15,09	37,08	33,70	11,15	100

Source : Recensement agricole 1971/73.

15 % des exploitants ont moins de 30 ans, mais on constate qu'ils ne cultivent que 12 % de superficies. L'âge moyen du chef d'exploitation est de 46 ans. En principe, avant un certain âge, 20 ans environ, on ne peut pas être chef d'exploitation ; on ne peut être qu'aide familial. Cet âge se trouve même augmenté dans les régions où la pression démographique s'exerce sur les terres.

L'âge moyen du chef d'exploitation est élevé en raison de la faible proportion de jeunes actifs agricoles dans les campagnes, liée à l'exode rural. Ceci est d'autant plus véritable que ce sont les hommes, en général, qui sont chef d'exploitation. Sans doute, en ralentissant l'exode rural, on contribuerait à augmenter

la proportion des jeunes chefs d'exploitation. L'agriculture s'en trouverait améliorée parce les jeunes sont plus réceptifs à l'enseignement des encadreurs agricoles, du fait que ces jeunes sont scolarisés. On verrait donc apparaître des techniques nouvelles de culture et une meilleure gestion du temps de travail : ce qui contribuerait à diminuer le sous-emploi. ^{selon} Cor, en fait, le recensement agricole 80% de la population active agricole ne savent ni lire ni écrire, et à peine 16% savent lire et écrire.

Influence de la situation matrimoniale sur la taille de l'exploitation

D'une façon générale, la taille d'une exploitation est en corrélation étroite avec la situation matrimoniale du chef d'exploitation. Les petites exploitations sont le fait de célibataires veufs et divorcés, hommes ou femmes. Selon le recensement agricole, environ 80% des exploitants agricoles sont mariés.

Tableau n°9 Répartition des superficies moyennes cultivées par exploitation, selon le type de mariage du chef d'exploitation (ha)

TYPES DE MARIAGE PROVINCES	Marié monogame	Polygame 2 épouses	Polygame 3 épouses	Polygame 4 épouses et +
NORD	1,61	2,13	2,71	2,85
EST	1,78	2,15	3,75	4,14
CENTRE-SUD	2,23	2,76	3,75	6,02
LITTORAL	1,57	2,41	2,78	2,59
OUEST	1,15	1,59	2,05	2,66
NORD-OUEST	1,22	1,69	2,24	2,84
SUD-OUEST	1,40	1,55	1,82	2,50
MEILLEURE GÉNÉRALE	1,66	2,06	2,54	3,03
No femme génératrice/ actif agricole	0,83	0,69	0,64	0,61

57

La taille de l'exploitation va croissant avec le nombre d'épouses.

Considérons maintenant la superficie moyenne cultivée par actif de chaque type de mariage. On fait l'hypothèse que dans chaque mariage monogame on a au moins 2 actifs agricoles, dans un mariage polygame il y a au moins 3 actifs, 4 actifs pour 3 épouses et 5 actifs pour 4 épouses. On constate qu'il ya corrélation ~~pe~~ négative entre la superficie cultivée par l'exploitant et son nombre d'épouses. Donc le mariage polygame à 4 épouses cultive une superficie moindre que celle du monogame. La polygamie est en quelque sorte facteur de sous-emploi de l'exploitant agricole.

Chapitre 4. LES MIGRATIONS

Nous nous intéressons essentiellement aux mouvements campagnes-villes, c'est-à-dire le mouvement des personnes du Hauts les zones rurales pour s'établir en ville. Mais nos migrations aussi les mouvements des villes vers les campagnes. On distingue divers types de migrations :

- départs directs des campagnes vers les grands centres urbains;
- départs par étapes.

4.1. Les causes de l'exode rural

Les causes de l'exode rural sont multiples et complexes.

Toutefois, pour un essai d'analyse globale, on pourrait

les regrouper en trois rubriques : les causes socio-économiques (qui ont un effet direct),

socio-démographiques et les causes psycho-sociales.

1.a. Causes socio-économiques

- Citons en premier lieu le déséquilibre économique entre le secteur rural et le secteur urbain. Ce déséquilibre économique se traduit par l'écart de revenus du paysan et du citadin : le salaire d'un travailleur urbain est souvent multiple du revenu du paysan ; ajoutons à cela le fait que le revenu du paysan est épisodique, dans la mesure où son revenu est subordonné à sa récolte.

Cet écart se traduit également par la différence de structuration des deux milieux. Le citadin bénéficiant de conditions de vie meilleures que celles du paysan (facilité de circulation, infrastructure sanitaire, divertissements, etc.), ces conditions de vie étant elles-mêmes la résultante des niveaux de développement. De l'isolement relatif (semi-enclos) de certains campagnes découle l'absence du rayonnement culturel

qui se concentre en ville.

- Recherche de l'emploi. Le jeune rural va donc en ville ayant tout pour rechercher un emploi et bénéficier des meilleures conditions de vie. Le salariat urbain résout plus facilement les problèmes de la bot et de l'impôt.

- "Esprit mercantile". Les Bayam sellam⁽¹⁾ du Centre-Sud, les bouliguiers baouléfés, les artisans peul, bamoun et haoussa préfèrent s'installer en ville où leurs achats sont plus rentables.

- Faible productivité marginale en campagne.

- La scolarisation. Elle a une causalité double sur l'exode rural. D'abord un effet direct : le scolarisé primaire ne peut continuer ses études qu'en ville. En effet, la plupart des établissements d'enseignement secondaire si non tous sont concentrés dans les villes et les chef-lieux d'arrondissement, si bien que certaines villes comme Saupmelima ont jusqu'à 45%⁽²⁾ de leur population formée d'élevés. Ce qui accroît l'effet, de 10-20 ans, dans les villes. Ensuite un effet indirect : la plupart des jeunes gens qui ont reçu une instruction primaire se désintéressent des travaux agricoles et préfèrent aller en ville chercher un emploi tertiaire. Cet état de choses s'explique par le fait que l'enseignement dispensé aux jeunes, jusqu'à ces dernières années n'est pas pratique et ne répond pas aux réalités rurales.

La scolarisation est certes globale mais parallèle aux départs hors des campagnes. Les régions le moins scolarisées sont aussi les moins migrantes, alors que les plus migrantes sont parmi

(1) Revendeuses de vivres

(2) Cf Recensement de Saupmelima, 1^{er} passage, Annals IFORD, 1976

le plus complètement scolarisés. Cependant il y a en d'autres en particulier autour de Yaoundé où la fréquentation scolaire avoisine les 100% et où la population reste remarquablement stable. C'est donc dire qu'on ne saurait établir, du reste en ce qui concerne le cycle primaire, une relation stricte de cause à effet entre scolarisation et exode rural.

4.1.b. Des causes socio-démographiques

Nous évoquerons ici l'effet combiné de la pression démographique de la population sur les terres et du régime foncier. Il s'agit de cas banquels pour le pays Bamileké et à quelques différences près pour le département de la Lékié, pays Eton.

Dans l'ensemble du pays Bamileké, le morcellement des terres n'est pas admis. La terre passe intégralement à l'héritier et les autres fils doivent demander de nouvelles terres au chef ou émigrer lorsque la ferme vient à manquer. Dans le cas du département de la Lékié et d'autres régions particulièrement denses, l'accroissement démographique entraîne la rarefaction des terres et une inégale répartition de celles-ci. L'émigration en pays Eton est donc surtout liée aux contraints fonciers. L'héritage foncier se fait par génération : la génération 2 ne peut avoir de terrain que si la génération 1 est épousée. L'absence de terres implique l'impossibilité pour les jeunes d'accéder à celles-ci du vivant de leurs pères ; impossibilité qui contribue beaucoup au départ des jeunes vers la ville d'où ils reviendront à la mort de leurs pères.

4.1.c. Les causes psycho-sociales

Les villes exercent un attrait considérable sur les jeunes

ruraux et, dans une moindre mesure, sur les adultes. Mais il faut remarquer que, hormis toutes les causes possibles, le départ vers la ville reste dans une certaine mesure une question de décision personnelle. En fait, l'action individuelle est déterminée par le contexte social.

Les tabous et interdits du milieu rural font que les jeunes ne peuvent s'en libérer qu'en s'installant dans la ville. Les exemples les plus frappants concernent la sorcellerie et le culte de la parenté (clan, lignage) qui, avec la psychose provoquée par leur mystique et leurs interdits, empêchent les jeunes de s'épanouir. Dans beaucoup de régions rurales du Cameroun, il est difficile de trouver une épouse en deçà de ça d'un certain nombre de kilomètres.

4-2 Les causes des migrations villes-campagnes

a) Attachement au territoire d'origine : en Afrique, très peu de gens abandonnent définitivement leur village natal. La plupart des citadins reviennent dans leur lieu d'origine à la fin de leur vie active.

b) Précarité de l'urbanisation et de l'emploi urbain : pour certains citadins dont l'activité est temporaire, le village est considéré comme refuge ou lieu de ravitaillement et on assiste donc au phénomène de migrations tournantes, car les gens mettent finalement très peu de temps en ville.

De tous ces mouvements, la composante la plus importante semble être l'exode rural dont les causes peuvent se ramener à trois : le déséquilibre économique ville-campagne,

- l'élévation rapide du niveau d'instruction,
- la croissance rapide de la population rurale.

Mais une explication à l'ensemble s'avère difficile en raison de nombreux situations contradictoires. C'est pratiquement au niveau de chaque unité humaine, de ses problèmes et de ses ressources qu'il faut aller chercher les raisons de son comportement. Cependant de façon très générale, l'exode rural serait directement lié à la fécondation plus ou moins profonde du monde moderne, de ses exigences économiques, de ses mutations sociales, de ses suggestions culturelles auxquelles les différents sociétés réagissent chaque fois de façon très originale, en fonction de leur cohérence, leurs tensions et de leur dynamisme interne.

4-3. La distribution spatiale des migrations campagnes-villes.

4-3.1 Les principaux secteurs.

La grande aire d'exode rural est formée par le quadrilatère VICTORIA - BARENDRA - YAOUNDE - Kribi dont les principaux pôles sont Donala et Yaoundé. Dans cette aire est incluse la région Bamileké dont la mobilité semble être la plus forte. Il convient de constater que la région ainsi délimitée est également la plus urbanisée du Cameroun : cf. carte. On peut donc penser que la proximité de la ville constitue un facteur géographique non négligeable de l'exode rural.

Selon Yves DARGUERAT⁽¹⁾, si on définit le taux de mobilité générale de la population comme étant le rapport entre le nombre total d'habitantes et ceux qui sont partis vers les villes, on constate que les plus forts taux de mobilité correspondent grossièrement à :

(1) Y. DARGUERAT : Analyse numérique des migrations vers les villes du Cameroun. ORSTOM, Yaoundé, 1971

Carte n° 4

CAMEROUN

TAUX DE MOBILITÉ GÉNÉRALE

Nombre de départs en ville
pour 1000 autochtones (ruraux)
testés dans l'arrondissement d'origine



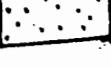
Quadrant à forte émigration



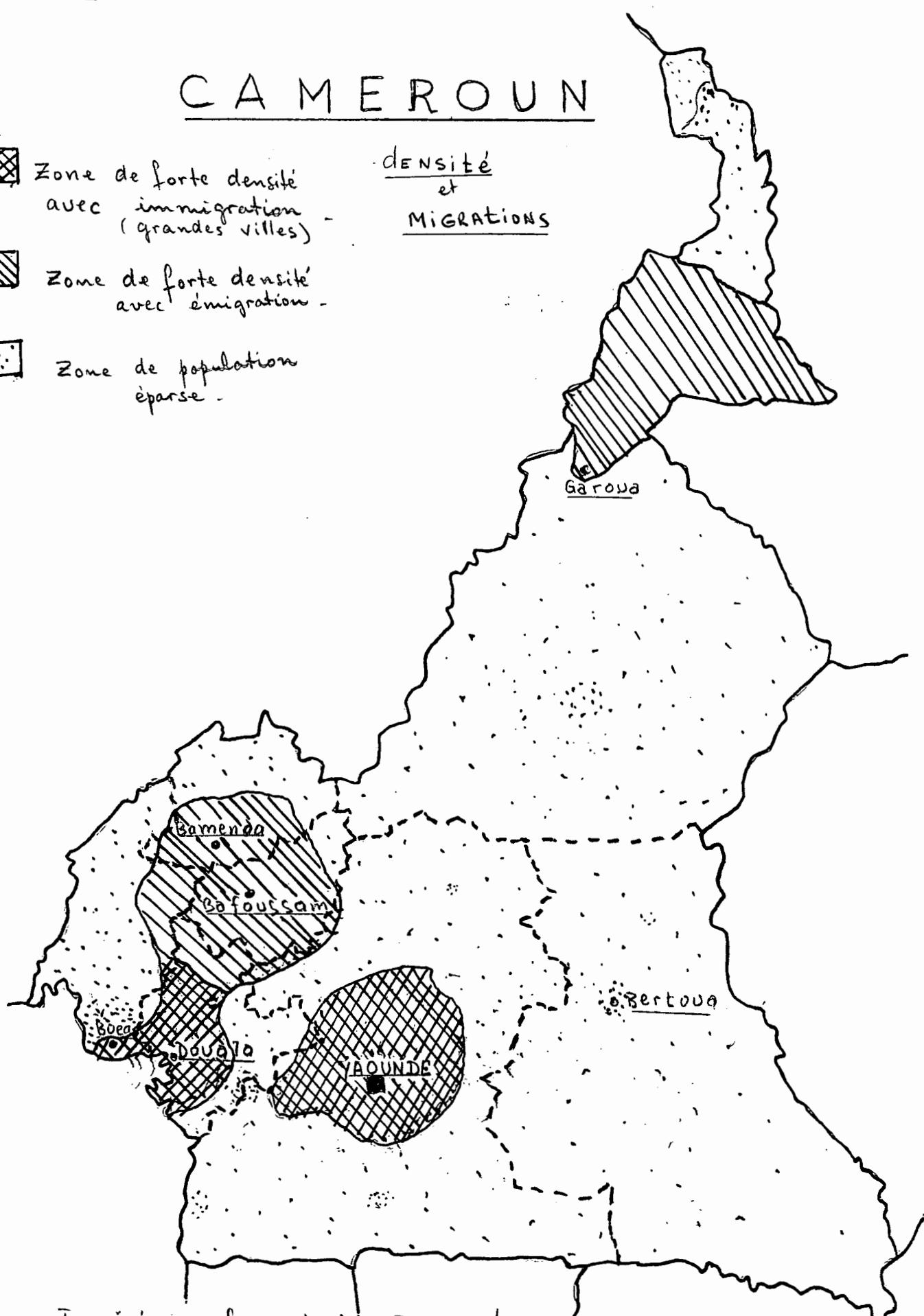
Source : Marguerat : Analyse Numérique des migrations vers les villes
du Cameroun - (modifié)

Carte n°5.

CAMEROUN

-  Zone de forte densité avec immigration (grandes villes)
-  Zone de forte densité avec émigration -
-  Zone de population éparsé -

DENSITÉ
et
MIGRATIONS



Inspiré de la carte de J. I. Clarke

"KAMERUN. STRUKTUREN UND PROBLEME DER SOZIO-OKONOMISCHEN ENTWICKLUNG"
1920

modo à la zone déjà mentionnée. Toutes les valeurs supérieures à 400% se regroupent dans la partie sud-occidentale de l'ex-Cameroun occidental oriental, dans le quadrilatère mentionné plus haut, soit une profondeur de 250 km de la côte. Certes, l'indice de RARGUERAT nous permet de faire un découpage du phénomène migratoire dans l'espace, mais il n'a pas une grande signification démographique, car il ne peut être assimilé au taux de migration qui, lui, est lié à la notion de migration nette.

Dans le détail, les arrondissements marqués par un exode intense se retrouvent soit dans la partie méridionale du pays bamiléké, soit sur la rive droite de la Sanaga inférieure (la rive sud du pays bassa, Lolo-dorf-Nakak). Il faut cependant préciser que l'émigration bamiléké ne se dirige pas seulement vers les villes ; on note un courant migratoire important vers la plaine du Dungo et la forêt du Nkam⁽¹⁾.

On remarque aussi une aire d'exode intéressante autour de Yaoundé. Si le chiffre de 200% justifie l'accroissement des villes satellites Nkolm Mayo, Obala, Ebolowa, d'autres centres un peu plus éloignés et moins importants se fendent au profit de la capitale Yaoundé : Esse, Okola, Nfou, Ngoumou.

Par contre les taux du Cameroun occidental en dehors de ceux de Bamenda et Victoria paraissent bien faibles. Plus à l'Est et dans le Nord, seuls quelques arrondissements préfectoraux se remarquent par des taux de mobilité importants supérieurs à 35% de part pour 200% rurale (Nanga-Ebo-Ko, Bertoua, Ngasundéré, Garoua, Naroua). Pour la grande partie des arrondisse-

(1) Voir plus loin l'opération Yabassi-Bafang.

64

ments du Nord et de l'Est, les taux sont presque insignifiants. Le reste du pays se situe dans des valeurs beaucoup plus basses; en particulier toute la frontière méridionale et les départements de l'Adamawa et de la Benoué. Heute la région entre les monts Mandara et le Logone qui regroupe près d'un million d'habitants apparaît comme une zone de mobilité exceptionnellement faible, reflet du bas niveau qu'y atteint le développement économique et urbain dans cette partie du pays en raison de son enclavement, alors qu'elle a de grandes potentialités humaines.

4.3.2. Les pôles d'attraction.

La plupart des migrations sont lointaines et sortent de leur département d'origine. Elles se dirigent en majorité vers les grands pôles d'attraction que sont Yaoundé et Douala. Les migrations les plus faibles convergent vers leurs chef-lieux. En dehors de ces métropoles nationales, il existe des métropoles régionales qui exercent une attraction comparable mais à une échelle moindre: Garoua dans le Nord, et l'ensemble des trois villes Biéa, Tiko, Victoria. Puis viennent des pôles régionaux secondaires: Ngaoundéré, Ntongsauba, Bamenda, Bafoussam, Bafang, et les villes satellites de Douala et Yaoundé; enfin les chef-lieux d'arrondissements qui sont des pôles locaux à pouvoir d'attraction bien restreint.

4.3. Les conséquences de l'exode rural.

4.3.1. Quelques caractéristiques du monde rural liées à l'exode rural actif.

Le vieillissement de la population continue dans certains régions du fait de l'exode des jeunes.

. Le désintérêt de la jeunesse scolarisée pour les travaux agricoles est un fait constaté partout.

. La dispersion de la population est très accentuée dans certaines zones, surtout à l'Est et dans le Centre de l'Adamaoua.

. On note une certaine insuffisance d'encaissement effectif en zone rurale capable de retenir la jeunesse.

A tout ceci on peut ajouter une faible modernisation du secteur rural qui reste dominé par des techniques rudimentaires dans la production.

4.3.2 Effets de l'exode rural sur le secteur agricole

. Lorsqu'on s'interroge pour savoir quelle est la conséquence de l'exode de la jeunesse sur le développement du secteur agricole et plus généralement sur l'économie du pays, on doit analyser quelques éléments objectifs. On constate d'abord que le progrès de l'agriculture ne peut être conçu sans une certaine modernisation des techniques agricoles. L'introduction des nouvelles techniques ne peut se faire que par les éléments jeunes qui sont la partie scolarisée de la population rurale. Lorsque ces éléments jeunes viennent à faire défaut du fait de l'exode, ou du fait de l'intérêt décroissant des travaux agricoles, les possibilités de croissance du secteur agricole en quantité et en qualité ne peuvent qu'être limitées.

« Poser le problème de savoir quel est le rapport objectif qu'on peut établir entre la population rurale du point de vue qualitatif et quantitatif et de le développement économique réel, c'est se demander quel rôle joue dans la phase du décollage économique le secteur agricole. C'est également de se demander si le rythme de croissance ne pourrait pas

être expliqué au niveau du secteur agricole et si des mesures tendant à intéresser la jeunesse dans le travail agricole et à introduire de nouvelles techniques qu'elle peut facilement accepter et assimiler, ne sont pas de nature à accélérer le rythme général de croissance⁽¹⁾.

4-3-3. Conséquences démographiques -

L'exode rural n'a pas seulement de conséquences socio-économiques sur le secteur agricole, mais il a aussi des conséquences démographiques importantes sur la population rurale et la population urbaine. Outre la disparité des densités rurales déjà signalée, ajoutons :

a) La modification de la structure par sexe et par âge de la population rurale qui a pour corollaire la disparité des âges des chefs d'exploitations et l'élevage élévation générale de cet âge, 44 ans en moyenne.

La modification de la structure par sexe se traduit sur la pyramide des âges de la population rurale par une nette prédominance des femmes entre 15 et 45 ans. Cette prédominance de l'élément féminin, se manifeste également dans le tableau des rapports de masculinité. Si on compare les deux milieux urbain et rural, on constate que entre 10 et 50 ans les rapports de masculinité de la zone urbaine sont supérieurs à ceux de la zone rurale. Cette prédominance de l'élément masculin en ville provient surtout de l'immigration des ruraux de sexe masculin entre ces âges. Ce qui veut dire que l'exode rural

(1). A.F KODOCK : "Population Rurale et développement économique en République Unie du Cameroun"

67

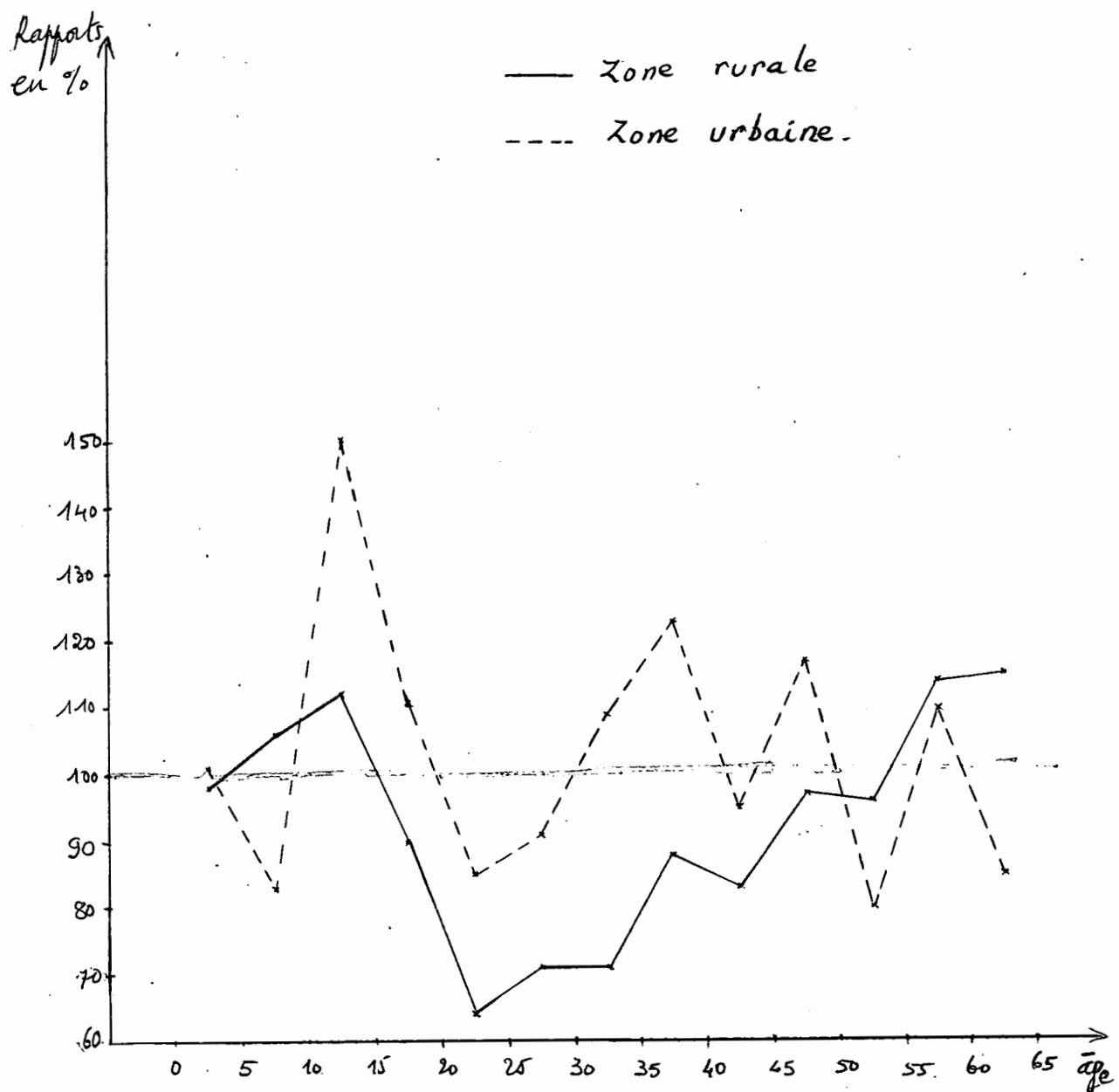
Tableau 20. Rapports de masculinité de la population urbaine et
de la population rurale au 1^{er} août 1964.

en %

Groupes d'âge	Population Rurale	Population urbaine
0-4	98	101
5-9	106	83
10-14	112	150
15-19	90	111
20-24	64	85
25-29	71	91
30-34	71	109
35-39	88	123
40-44	83	95
45-49	97	117
50-54	96	80
55-59	114	110
60 et +	115	85
Ensemble	92	102

Graphique n° 2

COURBES DES RAPPORTS DE MASSE



toche surtout les hommes. Il y a donc déséquilibre des sexes d'une part à l'intérieur de chaque zone et d'autre part entre les deux zones.

Quant à la structure par âge, que ce soit la population urbaine ou rurale prise isolément, la pyramide est plus régulière pour les hommes que pour les femmes au-delà de 25 ans. Ce qui signifie que l'émigration féminine est plus récente et n'aurait pas affecté tous les générations âgées de moins de 25 ans en 1965. Considérant la population urbaine en âge d'activité, les groupes d'âge 20-24 et 25-29 sont de loin les plus importants ; ce qui diminue l'importance de ces mêmes groupes sur la pyramide rurale (creux sur la pyramide rurale) du fait de l'exode. Ceci est beaucoup plus remarquable encore pour le sexe masculin. Considérons la pyramide particulière de Yaoundé au recensement dressé à partir de l'enquête de 1964⁽¹⁾. Cette pyramide accuse un "ventre" assez gonflé : les effectifs 20-24 et 25-29 sont de loin les plus importants ; le gonflement des effectifs à ces groupes d'âge s'explique en grande partie par l'immigration des ruraux à Yaoundé.

b) Examinons la part de l'exode rural dans la croissance d'une ville comme Yaoundé, à travers le recensement de 1962 et l'enquête 1964-65

Population totale	1962: 94 118	$\Delta P = 18519 \Rightarrow$	accroissement pour 2 ans	$\frac{\Delta P}{P_{1962}} = 19.7\%$
	1964: 112 637		pour 1 an	9.9%

Immigrés	1962: 60 100	$\Delta I = 11215 \Rightarrow$	accroissement annuel	$\frac{\Delta I}{I_{1962}} = 8.9\%$
	1964: 71 315	$\Delta I = 11215 \Rightarrow$		$\frac{\Delta I}{I_{1962}} = 60.6\%$

(1) Enquête sur le niveau de vie à Yaoundé 1964-65. Fascicule I

Le rapport $\frac{\Delta I}{\Delta P}$ exprime la part de l'exode rural dans la croissance urbaine. D'après les deux opérations déjà citées, l'immigration des ruraux à Yaoundé interviennent pour plus de 60% dans la croissance de la ville. ($\frac{\Delta I}{\Delta P} = \frac{11215}{18579} = 60,6\%$)

Comme le montrent les deux tableaux ci-dessous, plus de 70% des immigrés proviennent de la zone rurale et 68% de la population de Yaoundé est composée d'immigrés.

Tableau 21 Pourcentage des immigrés par rapport à l'ensemble des résidents de chaque classe d'âge:

Classes d'âge	SEXÉ MASCULIN		SEXÉ FÉMININ		ENSEMBLE	
	Effectifs	%	Effectifs	%	Effectifs	%
0-4	2.039	20	2.011	20	4.050	20
5-14	5.854	50	6.589	53	12.443	52
15-24	9.697	87	9.995	88	19.672	88
25-34	10.849	92	9.991	92	20.840	92
35-44	5.492	93	3.860	89	9.352	91
45-54	1.920	85	1.514	80	3.434	83
55 et +	759	69	765	74	1.524	71
Ensemble	36.590	68 %	34.725	67 %	71.315	68 %

Source: Enquête Sur le niveau de vie à Yaoundé 1964-65
Fascicule 1. Direction de la Statistique.

Il ressort de ce tableau que la proportion des immigrés par rapport à la population totale est très élevée: plus des deux tiers des habitants de Yaoundé viennent de l'extérieur de la ville. Cette proportion croît d'abord avec l'âge, présente un palier de 20 à 44 ans, puis décroît de nouveau nettement après 45 ans. Cette dernière décroissance s'explique

par :

- 1)- le caractère relativement récent de l'immigration,
- 2)- par le fait qu'à la fin de leur vie active, un grand nombre d'individus retournent dans leur région d'origine.

Tableau 22 Répartition en % des immigrés adultes (15 ans et plus) selon le type d'origine et la durée de résidence à Yaoundé.
(Pourcentage par rapport au type d'origine).

DURÉE DE RÉSIDENCE	moins de 1 an		1 - 4 ans		5 - 9 ans		10 ans et plus		ENSEMBLE	
	M	F	M	F	M	F	M	F	M	F
ORIGINE										
VILLE	59,2	47,7	52,2	45,8	51,4	39,7	37,6	27,4	48,3	39,5
ZONE RURALE	40,5	52,0	47,5	53,6	47,9	60,2	60,6	71,5	50,9	59,9
NON DÉCLARÉE	0,3	0,3	0,3	0,6	0,7	0,1	1,8	1,1	0,8	0,6
ENSEMBLE	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

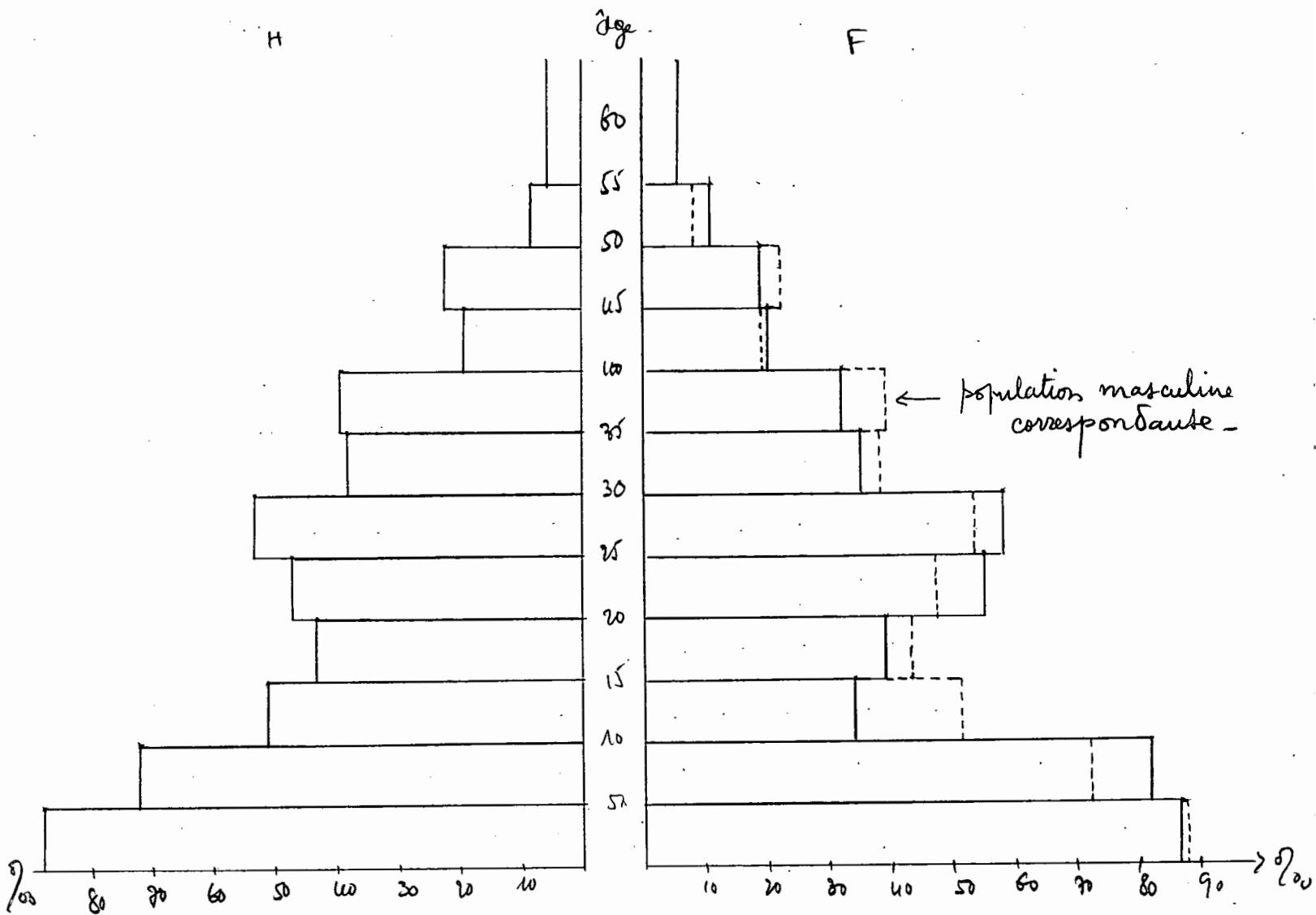
Source : Enquête sur le niveau de vie à Yaoundé, 1964-65.

Ce tableau nous permet d'apprécier la part importante des immigrés ruraux dans la population immigrée à Yaoundé. De plus, les femmes immigrant à Yaoundé sont relativement moins souvent originaires d'une ville que les hommes. Ces derniers, en effet, même s'ils sont issus d'un milieu rural séjournent de plus en plus souvent dans une ville intermédiaire pour y faire des études ou pour y chercher du travail.

c)- Si on définit l'indice du nombre de personnes à charge par adulte (N.P.C.) comme étant le rapport :

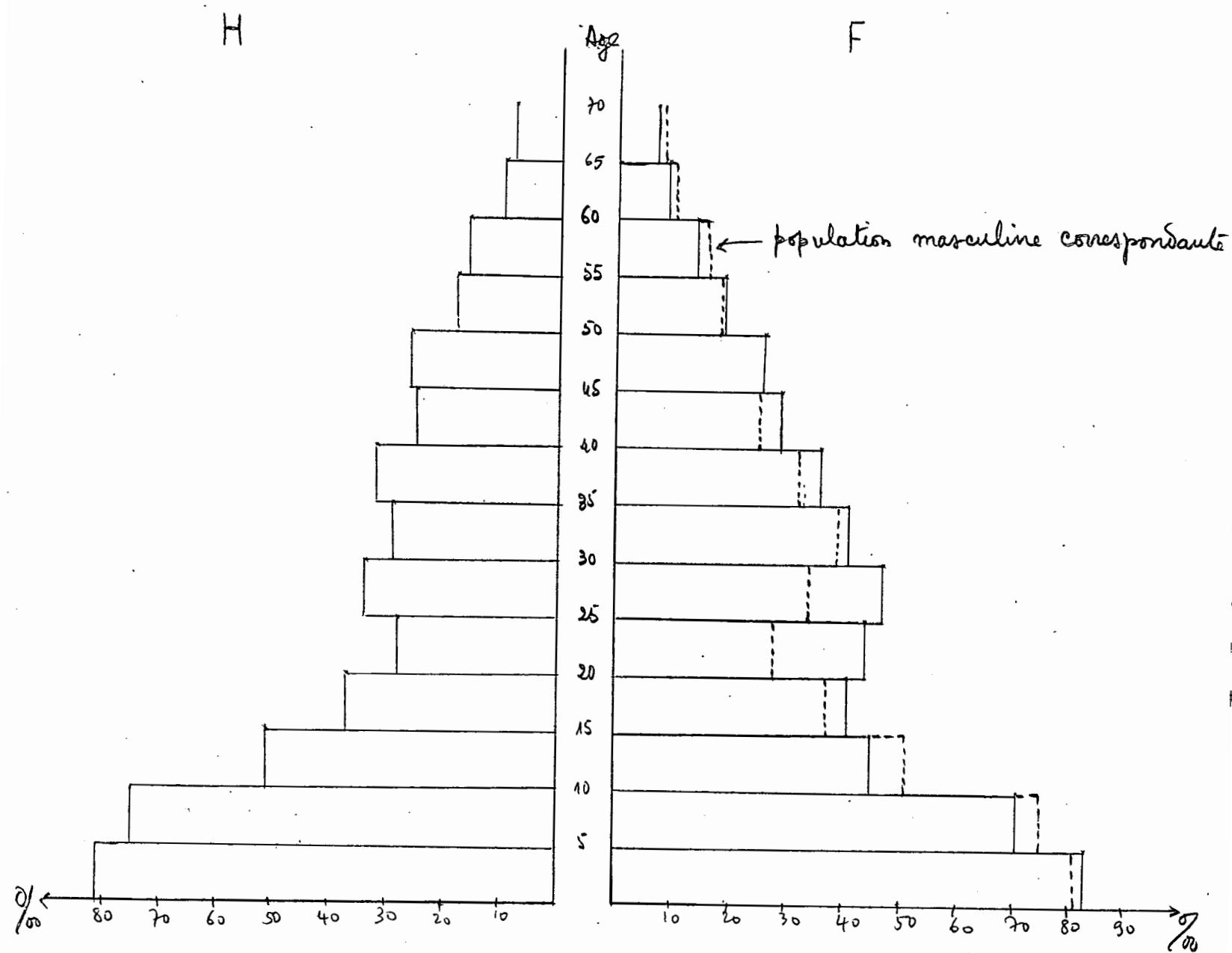
Graphique n° 3

PYRAMIDE DES ÂGES DE LA POPULATION URBAINE TOTALE RAPPORTÉE
A 1000 HABITANTS AU 1er AOÛT 1964.



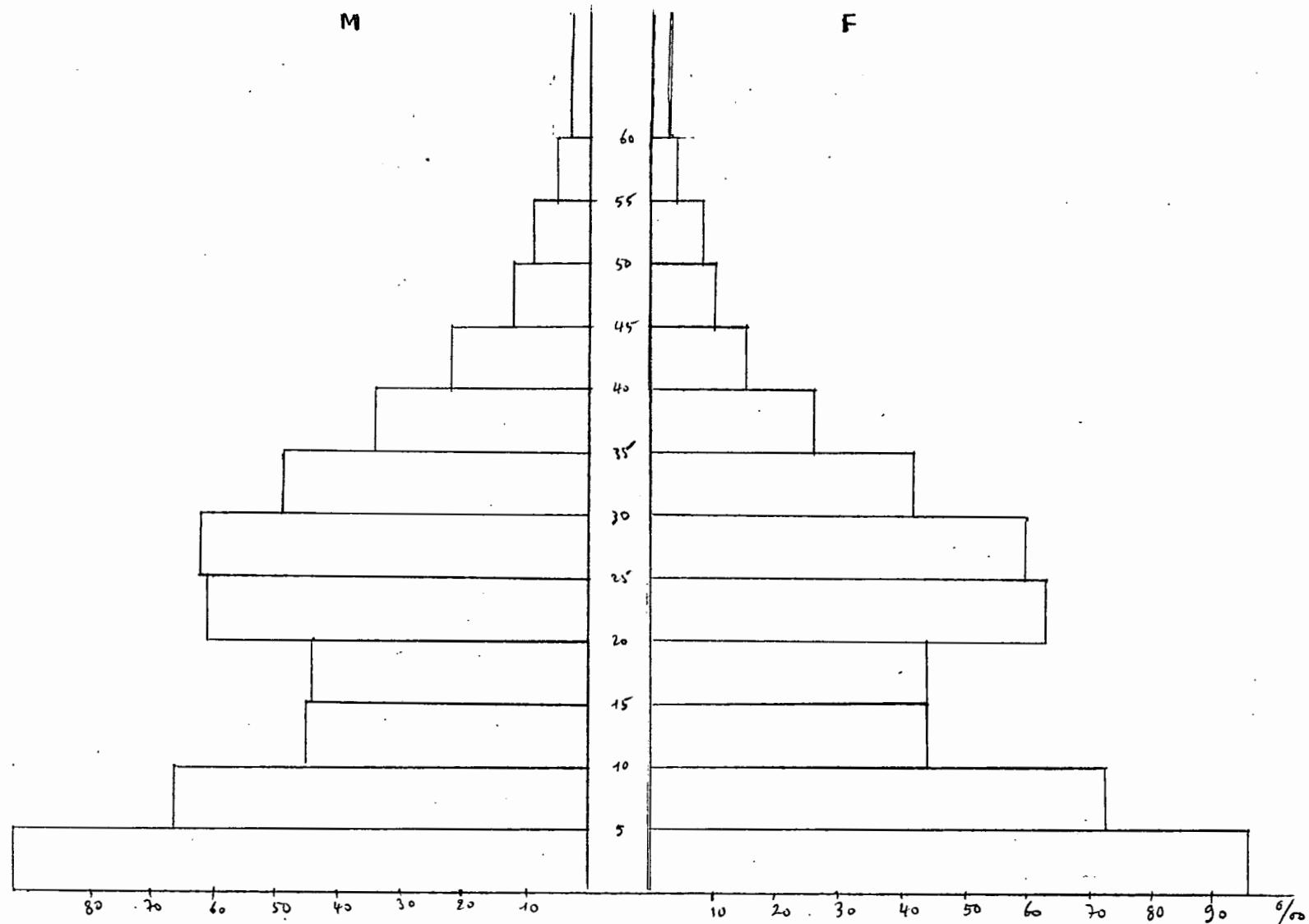
Graphique n°4 -

Pyramide des AGES RAPPORTÉE à 1000
 Habitants de la Population Rurale
 totale au 1-8-1964



Graphique n° 5

Pyramide des âges de YAOUNDE
en 1964.



SOURCE: ENQUÊTE SUR LE NIVEAU DE VIE À YAOUNDÉ - 1964-65.

N.P.Q =

proportion de la population âgée de moins de 15 ans et de plus de 60 ans
proportion de la population entre 15 et 59 ans

on constate que cet indice est de 0,85 en milieu rural et 0,78 en milieu urbain. Il y a donc lieu de penser que cet indice s'élève en milieu rural en raison de l'exode des forces vives vers les villes.

Sur ce chapitre sur les migrations, il faut retenir les faits suivants :

- Il existe un lien étroit entre le degré d'urbanisation et l'importance de l'exode rural.

- La surcharge démographique des campagnes, sauf rares exceptions, semble n'avoir pas une grande influence car on émigre autant dans les zones denses que dans les zones de faibles densités; ce qui laisse penser que la planification des ressources humaines en milieu rural ne peut se limiter à une simple organisation des courants migratoires des zones de surpeuplement vers les zones sous-peuplées potentiellement riches.

III^e PARTIE. LA PLANIFICATION DES RESSOURCES HUMAINES EN MILIEU RURAL.

Chapitre 1. LA POLITIQUE AGRICOLE DU CAMEROUN.

L'Etat camerounais reconnaît officiellement le rôle primordial de l'agriculture dans le développement national. Depuis l'accèsion du pays à l'indépendance, de grands efforts ont été déployés pour moderniser et développer la production rurale, considérée à juste titre comme le fondement de l'économie et la base de la croissance de la nation.

Une politique agricole a été élaborée et mise en œuvre au cours des années dans le cadre des plans quinquennaux de développement. Mais en dépit de la sollicitude constante des pouvoirs publics qui s'est concrétisée par la proclamation de "l'année du paysan" (1963), du "plan du paysan" (2^e plan) et du plan de la "production et de la productivité" (3^e plan), l'agriculture camerounaise n'a pas encore atteint son "régime de croisière", celui où toutes les ressources vives sont mobilisées.

1.1 La révolution verte.

Lancée en mars 1973 au Comice agricole de Pouébo, elle est le principe moteur de la politique agricole du Cameroun. Elle se fonde avant tout sur une prise de conscience de la place et du rôle de l'agriculture dans le processus du développement économique.

1.2 Rôle du Ministère de l'agriculture.

Dans le cadre de cette politique générale, le Ministère de l'agriculture a reçu missions :

- d'aider le plus grand nombre de paysans à des techniques efficaces de production et d'enrichissement ;
 - d'apporter un appui technique et financier à tous les organes et actions nécessaires à la réussite de cette politique
 - d'organiser les paysans de manière à ce qu'ils participent de plus en plus au développement économique du pays.
- Le ministère comprend entre autres services, une Direction centrale du développement rural, une Direction de la Stat. l'Agriculture.

1-3. Formation et encadrement.

On distingue des écoles de formation des cadres du ministère de l'agriculture et des centres de formations des agriculteurs. (cf Annexes).

1-4 Recherche agronomique.

Il a été créé au sein de l'ONAREST un Institut de cultures pérennes, un Institut de cultures vivrières et textile, un Institut de recherches technologiques.

chapitre 2. LES ORGANES D'INTERVENTION EN MILIEU RURAL

Ils sont très diversifiés. Mais dans l'ensemble les organismes qui concourent à la modernisation du monde rural sont soit d'origine intérieure (les paysans eux-mêmes) ou extérieure (Etat, sociétés privées, etc.). Leur but est surtout de grouper les forces vives pour tenter de rationaliser l'activité agricole, afin de résorber le chômage et essayer autant que faire se peut le sous-emploi. Même si ces organismes de développement ont le même objectif, à savoir l'amélioration des

conditions de vie du paysan, les structures ont des caractéristiques propres. Ainsi on distingue principalement des structures d'intervention et des structures d'accueil.

2.1. Structures d'intervention

Ce sont des organismes créés, organisés, dirigés et utilisés par les pouvoirs publics pour mener une action de développement. Ces structures ont des buts spécifiques d'intervention / sectorielle ou d'aménagement. Voir les principales structures en annexes.

2.2. Structures d'accueil

Ce sont des institutions plus ou moins formalisées qui ont une existence juridique ou non. Quel que soit le cas la structure d'intervention répond à un souci de participation, d'adhésion consciente et volontaire des paysans. Il s'agit essentiellement des équipes ou associations des agriculteurs ; elles sont plus aptes à obtenir le crédit agricole ou l'aide matérielle que des travailleurs indépendants.

Intéressons-nous à trois structures importants (voir : les autres en annexes).

LE SERVICE CIVIQUE NATIONAL DE PARTICIPATION AU DÉVELOPPEMENT.

C'est une opération nationale créée par décret présidentiel ayant pour objectif de mettre un frein à l'exode rural en initiant les jeunes ruraux aux travaux agricoles et artisanaux. La direction de ce service siège au ministère de la Jeunesse et des Sports. Les principaux centres sont à Obala, Donala et Naronka. Les jeunes gens ainsi formés rentrent dans leurs villages pour mettre en pratique les connaissances acquises, et jouer un rôle stimulant auprès des autres.

villageois.

LES ZAPI (zones d'actions prioritaires intégrées), sont des services qui dépendent du Ministère du Plan et de l'Economie. Leurs actions s'étendent dans le Centre-Sud et dans l'Est. Les objectifs sont les suivants :

- formation des paysans
- structuration du milieu villageois
- vulgarisation agricole -
- commercialisation des produits agricoles
- crédits à la production et crédits sociaux -
- approvisionnement en biens de première nécessité ; etc.

Le financement des Zapi est assuré par le Fonds d'Aide et de Coopération et l'Etat Camerounais.

LA SODENKAT (Société de développement du Nkam).

Il s'agit d'une opération de mise en valeur agricole intégrée qui porte sur l'installation des premiers groupes le long de la route Yabassi-Bafang. La mise en valeur agricole consiste en des plantations de café robusta et de cacao, d'arbres fruitiers, riziculture et autres produits vivriers. L'encadrement dense et polyvalent est la caractéristique essentielle de cette structure. La SODENKAT dirige l'opération Yabassi-Bafang, depuis 1970, après la SCET coopération qui fit démarcer le projet en 1965.

chapitre 3. UN EXEMPLE DE MIGRATION DIRIGÉE : L'OPÉRATION YABASSI - BAFANG (1)

76

3-1 Objectif

Lois de la colonisation allemande, cette zone qui fut l'axe de peuplement vers le pays Bamileke connaît un développement notable : forte population, culture importante du cacao. Mais par la suite, le réseau de communication s'étant déplacé vers le Mungo, la zone a perdu sa périphérie, les cultures ont été progressivement abandonnées et l'exode rural a commencé. Il est intéressant de mentionner la psychose créée au sein des populations par l'arrivée des maquisards au lendemain de l'indépendance.

Les objectifs de cette opération sont multiples.

1- D'abord militaire. Cette zone nord du Nkam était une zone forestière enclavée servant de refuge et de base logistique aux maquisards. La construction d'une route était donc nécessaire pourachever la pacification de la zone.

2- Ensuite socio-économique. L'émigration Bamileke éprouvait de plus en plus de difficultés à se poursuivre dans le Mungo à cause des conflits fonciers. Ce mouvement migratoire se trouva donc dévié vers le département du Nkam dans le souci de rentabiliser les lourds investissements noués déjà consentis.

Les impératifs immédiats ont été les suivants : le long de l'axe routier Yabassi-Bafang, il fallait :

- délimiter des terrains en tenant compte des

(1) J. L. BARBIER : "Les villages fonciers de l'opération Yabassi-Bafang" ORSTOM Yaoundé 1971

terres actuellement occupées par les populations autochtones.

- installer les colons sur les terres ainsi délimitées

les gardes civiques qui avaient achevé les tâches de pacification formeront le premier contingent de pionniers, avec quelques civils du Haut-Nkam.

- faire mettre en valeur par les colons des superficies de plus en plus importantes.

A long terme, l'opération vise à augmenter la production des cultures industrielles exportables (café robusta et cacao) et des cultures vivrières, en ouvrant à l'immigration les vastes étendues forestières du Nkam. La superficie totale disponible est de l'ordre de 120 000 ha (soit 1200 km²) dont seulement 6 900 étaient exploitées en 1971.

3.2. Une immigration dirigée

L'opération ouvre un axe entièrement nouveau à l'émigration bamiléké dans une zone où l'occupation de l'espace par les autochtones est apparue insuffisante. Il fallait pour cela l'intervention de l'Etat. L'immigration de la zone de mise en valeur Yabassi-Bafang est donc dirigée. On pourrait même dire provoquée, ce qui évoque la mise au point d'une stratégie pour attirer le colon. Le "recrutement" est basé sur la propagande dont l'action est orientée vers les centres urbains de l'Ouest, du Fumgo et du Sud du Cameroun Occidental ainsi que vers Douala, ceci par l'intermédiaire d'agents recruteurs.

3.3 Volume et Rythme de l'immigration.

Tableau 23 - Rythme annuel de l'immigration.

Années	nombre d'immigrants (pionniers)	accroissement %
1965-66	96	
1966-67	112	+ 17
1967-68	305	+ 172
1968-69	330	+ 8
1969-70	312	- 5
1970-71	212	- 32
Total	1367	-

Source : Fichier SODENKATZ, cité par BARBIER

On constate que le rythme de croisière de l'immigration a été atteint au cours de l'année 1967-68. Depuis lors, on remarque une baisse constante des effectifs. Compte tenu du vaste espace qui reste encore à mettre en valeur, l'Etat devrait songer à encourager davantage cette immigration.

En effet l'opération Gabassi-Bafang ne draine qu'une infime partie du mouvement migratoire qui affecte la population bamileké. En cela elle n'est pas la solution miracle qui, par osmose, allait déverser le trop-plein démographique du pays Bamileké dans les vastes étendus forestières du Nkam. Cependant, bien que la capacité d'accueil de l'opération ne soit pas encore atteinte (500 nouveaux pionniers par an), le rythme annuel qui s'est stabilisé autour de 200 pionniers durant trois années consécutives, assure encore une expansion des terres cultivées.

Les 13 67 pionniers recrutés entre 1965 et 1971 ne donnent pas une idée suffisante du volume de l'immigration totale. D'autres éléments s'ajoutent en effet aux pionniers : femmes (la moitié des colons sont mariés), enfants (2,6 enfants par femme mariée), personnes à charge (0,47 par pionnier). Le rapport en 1971 était de 2,8 personnes pour un pionnier.

Tableau 24. Evolution de la population totale des villages pionniers (en juin de chaque année).

Type de population \ Années	1967	1968	1969	1970	1971
nombre de pionniers	2 08	458	744	900	1020
dont hommes	2 08	446	717	851	965
femmes	-	12	27	49	55
Femmes mariées	120	223	350	452	483
Enfants	141	355	598	1 139	1 258
Personnes à charge	71	66	218	30	47
Total	540	1 102	1 916	2 521	2 808

Source : Fichier SODENKAR, cité par J.C. BARBIER.

Dans ces chiffres, les pionniers immigrants sont de loin plus nombreux que les autochtones.

Dans l'ensemble, les besoins en main d'œuvre de l'opération sont à prendre en considération : en 1971, on compte quelques 618 salariés dans la seule région de Nkondjock. Il s'agit des employés de la SODENKAR et des encadreurs.

Les réactions des populations autochtones qui viennent s'installer parmi les pionniers contribuent à augmenter la densité de la zone de mise en valeur. Il faut noter enfin un début

d'immigration spontanée Bamileké en provenance de Petit-Diboum avec achat de terrain.

3.4. Age des pionniers.

Tableau 25 - Age des pionniers à la date de leur recrutement.

TRANCHES D'AGES	PROPORTIONS DE PIONNIERS (%)	Source : Fichier SODENKAN cité par BARBIER
0 - 19	10	
20 - 24	22	
25 - 29	28	
30 - 34	13	
35 - 39	14	
40 et plus	13	
TOTAL	100	

La moitié des pionniers ont entre 20 et 29 ans. On remarque que ce groupe d'âge 20-29 est celui qu'on a trouvé plus haut pour l'exode rural.

3.5 Origine géographique des pionniers

Tableau : Origine des recrues par département, en pourcentage

Années	1966	1967	1968	1969	1970	TOTAL
Départements						
Dépts Bamileké	96	93	90,5	81	75	84
Nkam	2	7	5,9	14	22,5	12,1
Autres dépts	2		3,6	5	3,5	3,5
TOTAL	100	100	100	100	100	100

source : SODENKAN.

La majorité des pionniers sont bamileké, à la suite de On note cependant à la suite de la formation des trois villages de pionniers autochtones (Ndoktiba, Pandip et Tam) une parti-

cipation plus importante des originaires du Nkam. Elle est le fruit d'une politique intégrationiste vis-à-vis d'eux : s'inscrire comme pionniers est pour les autochtones le moyen de bénéficier de l'encaissement agricole, des équipements sociaux et de voir venir la piste carrossable chez eux.

3-6. Caractéristiques de la population pionnière

Les villages présentent une forte homogénéité ethnique : plus de 80% des colons sont originaires du plateau Bamileké. Les pionniers autochtones préfèrent se regrouper entre eux.

La population est jeune. Cette caractéristique est naturellement liée à une colonisation des terres neuves où seuls des éléments jeunes peuvent se lancer dans un programme à long terme.

Le niveau d'instruction est particulièrement élevé pour une société rurale : 23% des pionniers ont le niveau du cours moyen 2^e année (CR 2) ou plus.

Enfin, le savoir-faire technique est lui aussi le signe distinctif de cette société rurale. Les techniques agricoles sont rapidement assimilées et nombreux sont ceux qui ont exercé antérieurement une activité artisanale.

Les autorités publiques, conscientes du problème du surpeuplement Bamileké, ont orienté leur émigration pour la mise en valeur d'une zone insuffisamment peuplée qu'est le secteur Yabassi-Bafang. Cette colonisation s'accompagne, comme on peut s'en douter, d'un changement économique et de nouveaux rapports sociaux. Mais si on se limite aux

82

chiffres, on peut dire que l'expérience est loin de résoudre l'important problème de l'émigration bauiléke. Du reste, il aurait été intéressant d'actualiser ces chiffres déjà vieux, pour mieux apprécier les implications démographiques de l'opération. Mais des statistiques récents n'ont pu être à notre portée.

Dans ce chapitre de la planification des ressources humaines en milieu rural, on doit retenir que de nombreux organismes interviennent pour la modernisation du milieu rural (assistance technique et éducative). Ces organismes relèvent de trois ministères : Agriculture, Plan et Économie, Jeunesse et Sports. Mais ces organismes aux yeux des paysans ne sont pas toujours adaptés à leurs besoins. Les problèmes qui se posent pour l'intervention de l'Etat dans le milieu rural se résument comme suit :

- a). Il y a certains de organismes d'intervention, mais ils ne sont pas répartis dans tout le pays de façon systématique et beaucoup d'entre eux n'existent que sur le papier.
- b). La définition imprécise de l'assistance à donner aux paysans freine l'efficacité de tous ces organismes et favorise la création d'autres.

Certaines écoles de formation n'ont ni statut ni textes juridiques si bien que les enseignants ne voient pas toujours leurs avantages. Il s'ensuit qu'il ya peu d'enseignants et le nombre d'élèves reçus par centre est très limité en moyenne. Au total, les encadreurs agricoles font défaut. Les distances qu'ils ont à parcourir sont souvent longues.

Nous pensons que les centres de formation devraient être construits en fonction des densités rurales, des atouts

économiques et des types d'organisation sociale plutôt qu'en fonction de considérations d'ordre politique. Tenant compte des doléances souvent formulées par les paysans, nous pensons qu'il leur faut :

1. Une vulgarisation agricole adaptée à leurs productions et moyens de production ;
2. Une structure de commercialisation et de crédit sûre ;
3. Une infrastructure villageoise adaptée, notamment pistes carrossables et marchés locaux périodiques ;
4. Une animation socio-culturelle ;
5. L'amélioration des conditions sanitaires.

Conclusion:

Nous avons certes évoqué quelques aspects des problèmes du monde rural camerounais. Mais nous n'avons pas la prétention d'avoir épousé le sujet. Par conséquent, cette étude doit être considérée comme une base pouvant servir à des recherches ultérieures plus détaillées. En effet, de par l'étendue du sujet, nous avons été amenés à limiter le champ de notre étude.

Le caractère essentiellement agricole de l'économie camerounaise a incité les pouvoirs publics à concentrer leurs efforts et à les diriger principalement pour juguler les problèmes du secteur rural (sous-emploi, exode, répartition des densités). Ces efforts tendent à dégager un surplus de production nécessaire à la croissance nationale. Il convient de reconnaître la complexité des problèmes traités et leurs inter-relations.

Le problème du sous-emploi rural, qui est particulièrement poignant ne peut être judicieusement étudié sans des données de base plus fournies telles que les taux d'activité par sexe et par groupes d'âge de la population rurale, et l'emploi du temps des actifs ruraux. Naturellement, l'acquisition de telle données suppose la réalisation d'enquêtes spécialisées.

A NNEXES

POLITIQUE AGRICOLE DU CAMEROUN

1-c Formation et Encadrement

Les établissements pour la formation des cadres sont :

- les Ecoles Techniques d'Agriculture (E.T.A) : Dschang, Bamili, Bafang, Ebolowa, Abong-Mbang.
- les collèges nationaux d'agriculture ; Dschang, Bamenda.
- les collèges nationaux de formation coopérative ; Ebolowa, Bamenda
- les Etablissements de formation, de développement communautaire ; Kumba, Santa.

Les Ecoles pratiques d'agriculture sont destinées à la formation des agriculteurs : Binguéla (Centre-Sud), Daïjanké, Danai, Goyang (Nord). Outre ces écoles pratiques, il existe des centres de formation et d'animation rurale (CFAR) à Obélé, Goura-Bafia et Ngamise, et des équipes mobiles d'animateurs ruraux qui parcourent les villages pour vulgariser les techniques agricoles.

Enfin l'Ecole nationale supérieure agronomique (ENSA) forme des Ingénieurs de Travaux agricole et des Ingénieurs agronomes, tous hauts cadres du ministère de l'agriculture.

2-a Structures d'intervention

Le Centre National de Développement des Entreprises coopératives (CENADEC) chargé de la relance du mouvement coopératif dans le Centre Sud. Ses interventions se multiplient par le biais des organismes dans le domaine de la production et de la commercialisation des cultures d'exportation (cacao, café). L'action du CENADEC vise à améliorer aussi le

cadre de vie des planteurs en des commandes groupées de matériel de construction, en accordant un "crédit écolage"

En marge du CENADEC, citons les sociétés coopératives d'épargne et de développement (SOCOPED). Elles ont pour objectif : d'améliorer les conditions économiques et sociales de leurs adhérents ; de contribuer par toute action spéciale, compte-tenu des conditions locaux au développement économique et social du territoir de leur ressort ; de promouvoir l'esprit d'épargne parmi les adhérents, et de consentir des prêts à leurs adhérents et de cautionner de tels prêts auprès des organismes financiers.

L'Ecole Nationale Supérieure d'Agriculture (ENSA) pratique dans certaines zones comme à Yemba (Lekie') des expériences d'intensification de cultures.

Les villages pionniers et centres de formation civique et professionnelle : certains villages regroupent ces deux aspects, Minkama et Pringuela par exemple. Les stagiaires y apprennent à pratiquer diverses sortes de cultures, le petit élevage et sont même initiés à l'artisanat (poterie, menuiserie, autres bricolages...).

2-c Quelques exemples de structures agro-industrielles.

La plupart de ces structures ont vu le jour au cours du 3^e Plan quinquennal. Elles ont plusieurs domaines d'intervention : équipement des planteurs, organisation professionnelle, création de systèmes de crédit, coopératives de commercialisation, installations des jeunes agriculteurs sur des terres propres.

Les principales structures agro-industrielles sont : la SODECAO : société de développement du cacao.

- la SODECOTON : Société de développement du coton
- la SOCAPALIR : Société camerounaise des palmerais
- la CDC : Cameroon Development Corporation
- la SERAY : Société d'expansion et de modernisation de la riziculture de Yagoua.
- la Société Camerounaise des Tabacs (SCT)
- La SOBUCAR : la Société sucrière du Cameroun

TABLEAU I
POPULATION RURALE DU NORD-CAMEROUN (1962-64)

nov. 1960

Répartition de la population par sexe et par groupes d'âge décennaux.

Population totale (en milliers) de la région: 1.393.

population rurale: 1.339,7 dont 664,8 hommes et 674,9 femmes.

Groupes d'âge	Effectif en milliers			Profils en %			
	Hommes	Femmes	Ensemble	Hommes	Femmes	Ensemble	
0-4	99,1	100,7	199,8	74	75,2	74,9	
5-14	153,6	136,3	289,9	114,7	104,7	216,4	
15-24	83,7	123,1	206,8	62,5	91,9	154,4	
25-34	86,4	127,5	213,9	64,5	95,2	189,7	
35-44	85,6	91,6	177,2	63,9	68,4	132,3	
45-54	66,1	60,0	126,1	49,3	44,8	94,1	
55-64	41,2	31,2	72,4	30,8	23,3	54,1	
65 et +	29,1	24,5	53,6	21,7	18,3	40,0	
Total	664,8	674,9	1339,7	481,3	578,7	1000	

TABLEAU II

(1^{er} Janvier 1960 - 31^{er} Décembre 1961)Population rurale du Nord-Cameroun (1962-63)

Population totale de la région (en milliers) : 1.393

Effectif global de la population rurale : 1339,7 soit 96,2% de la population : 644,8 hommes et 694,9 femmes.

Répartition de la population par sexe et par groupes d'âge.

Quinquennaux

Group d'âge	Effectif en milliers			Profils en %		
	Hommes	Femmes	Ensemble	Hommes	Femmes	Ensemble
0	16,3	15,4	31,7	12,2	11,5	23,7
1-4	82,8	85,3	168,1	61,8	63,7	125,5
5-9	96,0	92,5	188,5	71,7	69,0	140,7
10-14	57,6	43,8	101,4	63,0	32,7	85,7
15-19	45,7	56,0	101,7	34,1	41,0	75,1
20-24	38,0	67,1	105,1	28,4	50,1	78,5
25-29	46,5	67,9	114,4	34,7	50,7	85,4
30-34	39,9	59,6	99,5	29,8	44,5	74,3
35-39	49,2	53,1	102,3	36,7	39,6	76,3
40-44	36,4	38,5	74,9	27,2	28,7	55,9
45-49	40,4	36,1	76,5	30,2	26,9	57,1
50-54	25,7	23,9	49,6	19,2	17,8	37,0
55-59	26,5	18,1	44,6	19,8	13,5	33,3
60-64	14,7	13,1	27,8	11,0	9,8	20,8
65-69	13,5	9,8	23,3	10,1	7,3	17,4
70+	15,6	14,7	30,3	11,6	11,0	22,6
Total	644,8	694,9	1339,7	481,5	518,5	1000

TABLEAU III

Population Rurale de l'environnement Baïkalé (1)
 Répartition par sexe et groupes d'âge.
 (en milliers) (neph. 1965)

Groupes d'âge	Effectif en milliers			Profil en %		
	Hommes	Femmes	Total			
0	5,75	6,29	12,04	16,7	18,3	35,0
1-4	21,85	21,96	43,80	63,4	63,8	127,2
5-9	26,48	26,86	53,34	96,9	98,0	154,9
10-14	21,12	16,83	37,95	61,3	68,9	110,2
15-19	12,65	12,92	25,57	36,7	37,5	74,2
20-24	10,02	14,44	24,46	29,1	41,9	70,0
25-29	13,58	15,83	29,41	39,4	46,0	85,4
30-34	12,28	16,27	26,55	35,7	41,4	77,1
35-39	13,33	10,60	23,93	38,7	30,8	69,5
40-44	8,66	9,48	18,14	25,1	27,5	52,6
45-49	7,54	7,42	14,96	21,9	21,5	43,4
50-54	5,26	5,07	10,32	15,3	14,7	30,0
55-59	5,03	4,47	9,50	14,6	13,0	27,6
60-64	3,66	3,28	6,94	10,6	9,5	20,1
65-69	2,12	1,78	3,90	6,2	5,2	11,4
70 et +	2,30	1,29	3,58	6,7	39,7	10,4
Total	171,62	172,79	344,41	498,3	501,7	1000

(1) Cette région regroupe la province du littoral (sous le département de la Sanaga Maritime) et le département Bamoum.

T R B L EAU IV
POPULATION RURALE : REGION CENTRE ET EST. nov. 1962 (1963)

Repartition de la population par sexe et par groupes d'âge (%)

Age	Profil en %			Effectif en milliers		
	Hommes	Femmes	Ensemble	Hommes	Femmes	Ensemble
0	17	17	34	16,81	16,81	33,62
1-4	59	59	118	58,35	58,35	116,70
5-9	63	61	124	62,31	60,33	122,64
10-14	41	39	80	40,55	38,57	79,12
15-19	36	36	72	35,60	35,60	72,2
20-24	31	40	71	30,66	39,36	70,22
25-29	36	47	83	35,60	46,48	82,08
30-34	29	39	68	28,68	38,57	67,25
35-39	33	39	72	32,64	38,57	71,21
40-44	24	36	60	26,70	35,60	62,30
45-49	31	35	66	30,66	34,62	65,28
50-54	21	24	45	20,77	23,74	44,57
55-59	18	21	39	17,80	20,77	38,57
60-64	13	13	26	12,86	12,86	25,72
65-69	10	10	20	9,89	9,89	19,78
70 et +	10	9	19	9,89	8,90	18,79
Total	475	525	1.000	469,78	519,22	989,000

TABLEAU V

Population Rurale du Pays Basileke (1964) Sept. 1965

Répartition par sexe et par groupes d'âge.

Groupes d'âge	Effectif en milliers			Profil en %		
	Hommes	Femmes	Ensemble	Hommes	Femmes	Ensemble
0 - 4	13,38	11,68	25,06	23,1	20,2	43,3
5 - 9	37,24	38,46	75,7	64,4	66,5	130,9
10 - 14	40,12	50,3	99,42	84,9	87,0	171,9
15 - 19	25,62	21,18	46,80	46,3	36,6	80,9
20 - 24	11,6	22,86	34,46	20,1	39,5	59,6
25 - 29	10,9	24,66	35,36	18,8	42,3	81,1
30 - 34	10,44	22,7	33,14	18,1	39,2	57,3
35 - 39	10,6	21,12	31,72	18,3	36,5	54,8
40 - 44	8,26	18,84	27,1	14,3	32,6	46,9
45 - 49	9,92	15,8	25,72	17,2	27,3	44,5
50 - 54	8,66	13,84	22,5	15,0	23,9	38,9
55 - 58	9,44	9,6	19,28	16,3	17,0	33,3
59 - 64	5,5	5,2	10,92	9,5	9,4	18,9
65 - 69	3,98	2,4	7,62	6,9	6,3	13,2
70 et +	3,26	2,9	6,16	5,6	5	10,6
Total	258,88	319,46	578,34	447,6	552,4	1000

TABLEAU VII
POPULATION RURALE DU CAMEROUN OCCIDENTAL

Répartition en groupes décennaux

groupes d'âge	Effectif en milliers	
	Hommes	Femmes
0-4	88,3	121,94,7
5-14	133,0	121,4
15-24	64,6	88,2
25-34	65,0	81,9
35-44	48,2	47,5
45-54	32,8	28,1
55-64	15,9	11,3
65 et +	6,4	3,9
Total	454,6	477,0

Source : Enquête démographique du Cameroun occidental, résultats définitifs.

TABLEAU VIII

POPULATION RURALE DU CAMEROUN OCCIDENTAL

août 1964

Répartition en groupes quinquennaux.

Groupes d'âge	Effectif en milliers			Pourcentage		
	Hommes	Femmes	Ensemble	Hommes	Femmes	Ensemble
0	16,7	22,4	39,1	17,83	24,05	41,98
1-4	91,6	72,3	143,9	76,87	77,65	154,52
5-9	89,4	66,5	145,9	85,25	71,40	156,65
10-14	53,7	54,9	108,6	57,66	58,94	116,60
15-19	36,6	46,6	83,2	39,30	50,03	89,33
20-24	28,1	41,6	69,7	30,17	44,66	74,83
25-29	33,5	43,5	77,0	35,97	46,70	82,67
30-34	31,5	38,4	69,9	32,82	41,23	74,05
35-39	26,1	27,1	53,2	28,02	29,10	57,12
40-44	22,1	20,4	42,5	23,73	21,90	45,63
45-49	18,4	16,3	34,7	19,76	17,5	37,26
50-54	14,4	11,8	26,2	15,46	12,67	28,13
55-59	9,6	7,2	16,8	10,31	7,73	18,04
60-64	6,3	4,1	10,4	6,76	4,40	11,16
65-69	3,9	2,3	6,2	4,19	2,47	6,66
70 et +	2,5	1,6	4,1	2,68	1,72	4,40
Total	454,4	477,0	931,4	487,87	512,13	1000,0

TABLEAU VI

POPULATION URBAINE TOTALE DU CAMEROUN

au 1er août 1964.

Groupe d'âges	Effectif en milliers			Profil en %		
	Hommes	Femmes	Ensemble	Hommes	Femmes	Ensemble
0-4	83	82	165	87,92	86,86	174,79
5-9	68	77	145	72,03	81,57	153,60
10-14	48	32	80	50,85	33,90	84,75
15-19	61	37	78	43,43	39,19	82,63
20-24	44	52	96	46,61	55,08	101,69
25-29	50	55	105	52,97	58,26	111,23
30-34	36	33	69	38,14	34,96	73,09
35-39	37	30	67	39,19	31,38	70,97
40-44	18	19	37	49,07	20,13	39,19
45-49	21	18	39	22,26	19,07	41,31
50-54	8	10	18	8,47	10,59	19,07
55-59	11	10	21	11,65	10,59	22,25
60 et +	11	13	24	11,65	13,77	25,42
Total	476	468	944	504,23	495,76	1000,0

BIBLIOGRAPHIE.

I. OUVRAGES GÉNÉRAUX.

- BHAGWATI (J.) : L'économie des pays sous-développés, Hachette.
- RAYNAUD (E.) : Investissements humains : illusions et réalités, Douton et Cie, Paris 1969.
- BALDWIN (K.D.S.) : La démographie au service de la planification agricole, FAO, Rome, 1975.
- INSEE : La statistique agricole dans les pays en voie de développement, Paris, 1968.
- Poving (F.) : - Problèmes de la main-d'œuvre agricole. OCDE Paris 1965
- Les problèmes sociaux dans l'agriculture. GIT, Genève, 1968
- GOUROU (P.) : Les pays tropicaux, PUF. Paris. Édition de 1966.
- OKONJO (C.) et CALDWELL : Croissance démographique et évolution socio-économique de l'Afrique de l'Ouest. Communications de :
- W. A. HANEY : Population et ressources
 - E. Van de Walle : population et développement économique.
 - A. R. Podlubski : Le Cameroun.
- ORINDE (S.H.) et ESIOGU (C.N.) : L'accroissement de la population et l'avenir économique de l'Afrique - The Population Council, New-York, 1974
- HUNTER (G.) : La modernisation des sociétés rurales. Étude comparée : Afrique et Asie. Éditions internationales, Paris, 1972.
- DURONT (R.) : - Développement rural africain, « Etudes du Tiers-Monde », PUF, Paris 1965.
- L'Afrique noire et mal partie, Seuil, Paris 1969.

- Afrique noire : développement agricole, PUF, Paris 1962

ALBERTINI (J.N.) : Les mécanismes du sous-développement.
Editions ouvrières, Paris 1967.

BOSERUP (E.) : Evolution agraire et pression démographique.
Flammarion, Paris 1970.

RELONE (B.) : La parenté et la terre. Thèse.

CALDWELL (J.C.) : La population de l'Afrique tropicale.

OKONJO (C.) : The Population Council, New-York, 1968.

II. ETUDES SPÉCIALISÉES.

DIAWARA (B.) et TRAORE (S.) : Population et activité économique dans la transformation du secteur rural au Mali.
Forces d'inertie et facteurs de changement.
Etude de cas, IFORD, Yaoundé 1975

RABETSITONTA (A.T.) : Pression démographique, dynamique de développement et crise rizicole malgache.
~~Etude de cas~~ Mémoire, iford Yaoundé 1976.

CONDÉ (J.) : Quelques aspects démographiques des ressources humaines en Afrique. Centre de Développement de l'OCDE, Paris, 1973.

III. ETUDES ET PUBLICATIONS DIVERSES SUR LE CAMEROUN.

1- Agriculture.

CAPOT-REY (P.) }
AUDEBERT (D.) }
OWONA (R.) }
La structure agricole de la zone littorale.
SECRETARIAT D'ETAT AU DEVELOPPEMENT RURAL
Yaoundé

NARTICOU (H.)

Les structures agricoles du centre-Cameroun⁽³⁾
SECRETARIAT D'ETAT AU DEVELOPPEMENT RURAL
Yaoundé.

CAPOT-REY (P.)

RAHDADI (G.)

AUDEBERT (D.)

- Les structures agricoles de l'Ouest du Cameroun,
oriental. SE-DE-R Yaoundé 1965
- Les structures agricoles de l'Est du Cameroun
oriental. SE-DE-R. Yaoundé 1970.

DIRECTION DE L'AGRICULTURE : Bulletins de statistiques agricoles.

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE: Ngaoundéré, Comice agricole,
décembre 1974.

BOURTRAIS (J.) : La colonisation des plaines par les montagnards au Nord-Cameroun (Routs Naubara). ORSTOM, Paris 1973.

BARRBIER (J.C.) : Les villages pionniers de l'opération Yabassi-Bafang : aspects sociologiques de l'émigration familiale en zone de forêt. ORSTOM, Yds, 1971.

WEBER (J.) : Structures agraires et évolution des milieux ruraux (cas de la région cacaoyère du Centre-Sud). ORSTOM, 1974, Yaoundé.

BOURTRAIS (J.) : Les éleveurs de la plaine de Ndop. ORSTOM Yaoundé.

2.- Données démographiques et économiques.

DIOP - FOSTER - TCHEGO : Synthèse des enquêtes démographiques du Cameroun - Tome 1 : méthodologie - IFORD, Yaoundé 1975.

BILL (J), SIDIBE (H)
ADJAHOUTOAFON
RAZAFIMANDIMBY } Synthèse des enquêtes démographiques du Cameroun. Tome 2 : résultats, IFORD, Yaoundé, 1976.

MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉCONOMIQUES ET DU PLAN - SERVICE DE LA STATISTIQUE.

- Enquêtes démographiques au Cameroun. Résultats définitifs pour la Région Nord : 1962-64.
Résultats définitifs pour la région sud-est 1962-64.
- La population du Cameroun occidental. Résultats de l'enquête démographique de 1964 : T_1 , T_2 , note de synthèse.
- Enquête démographique du Centre et de l'Est, 1963.

MINISTÈRE DU PLAN ET DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE :

Premiers résultats du recensement agricole 1971-1973. secteur traditionnel (Rapport provisoire), Yaoundé 1973.

RIVEL et CHAUVON : La population du pays bantouisé et des départements limitrophes. Principaux résultats de l'enquête démographique, Yaoundé, juin 1965.

TURLOT (F) : Note sur l'estimation de la population du Cameroun oriental. Projection jusqu'en 1980 Yaoundé 1974.

COUSTOU (A) : Les aspects théoriques et pratiques des problèmes de population en République Unie du Cameroun.

(5)

WINTER (G) : République Fédérale du Cameroun : éléments de démographie.

CONFERENCE DE L'OCDE SUR "LA TRANSITION DEMOGRAPHIQUE"

Communication du délégué de la Direction de la statistique du Cameroun. Paris, 1970, novembre

CONFÉRENCE AFRICAINE SUR LA POPULATION, Accra, 1971

"Situation démographique au Cameroun".

BIYONG (B) : "Evaluations et Projections démographiques en République Fédérale du Cameroun" - Direction de la Statistique et de la Comptabilité nationale, Yaoundé 1971.

MINISTÈRE DU PLAN ET DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

III^e Plan quinquennal de développement économique et social 1971-1976, Yaoundé 1973.

DIRECTION DE LA STATISTIQUE:

Enquête sur le niveau de vie à Yaoundé 1964-65.
Fascicule 1. SEDES, Paris 1967

INSPECTION FÉDÉRALE D'ADMINISTRATION POUR L'OUEST, PAYS BANILEKE ET PAYS BAROUN:

La relance de l'économie et les perspectives de développement : rapport général et rapport particulier. Yaoundé 1963.

ABOG (P-D) : Déments de l'investisseur au Cameroun
Yaoundé, 1974.

ANGLARET (P) : La consommation de ménages au Cameroun en 1964-65: comptabilité nationale.

WINTER (G): Méthodologie des enquêtes sur le niveau de vie en milieu rural africain. Plan des trois enquêtes effectuées au Cameroun en 1965. ORSTOR, Paris 1968.

TAYO (J): "Données et accroissement de la population en République Unie du Cameroun". Séminaire national sur l'éducation coopérative et la population. B.T. Yaoundé, 1974.

NSANGOU AROUNA R'botou: Production et commercialisation des produits vivriers au Cameroun. (Exemple de la lécithine). Thèse de Doctorat d'Economie rurale.

PONTIÉ

RODOCK (A.F): "Population rurale et développement économique en République Unie du Cameroun".

Table Ronde portant sur la recherche démographique en Afrique. Lomé, 30 juillet - 3 août 1973
Volume 1.

3- AUTRES PUBLICATIONS

LOUNG (J.F): Le Cameroun, Géographie. Hatier, 1973.

TISSANDIER (J): Zengoaga, un village de la Haute-Sanaga : les effets dépeuplants d'un grand axe routier. ORSTOR, Paris 1969.

GUILLARD (J): Golopouri : analyse des conditions de modernisation d'un village du nord Cameroun. Routon et Cie Paris 1965.

PONTIÉ: Le Guiziga de Maroua - ORSTOR.

RARGUERAT (Y): - Les villes et leurs fonctions, ORSTOR, 4de 1971
- Analyse numérique des migrations vers les villes du Cameroun. ORSTOR, Paris 1972.

INSTITUT FÜR INTERNATIONALE SOLIDARITÄT

(7)

"Kamerun: Strukturen und Probleme." 1974.

JEUNE AFRIQUE : Numéro spécial 1969.

DÉPARTEMENT DE L'AGRICULTURE: Ngaoundéré, Comice agricole
décembre 1974.